

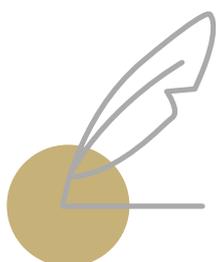


RAPPORT | **20**
ANNUEL | **20**

CA Indosuez (Switzerland) SA

Architects of Wealth

**DEPUIS PLUS DE 145 ANS,
L'HISTOIRE DE NOTRE
MAISON S'EST BÂTIE EN
RÉSONANCE AVEC CELLE
DES ENTREPRENEURS
ET DES FAMILLES QUE
NOUS AVONS CONSEILLÉS
PARTOUT DANS LE
MONDE. AUJOURD'HUI,
NOUS ACCOMPAGNONS
NOS CLIENTS,
CONTRIBUANT À LEURS
CÔTÉS À CONSTRUIRE,
GÉRER, PROTÉGER ET
TRANSMETTRE LEUR
PATRIMOINE.**



5 | GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

9 | INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

11 Message de la Direction Générale
du groupe Indosuez Wealth
Management

12 Notre réseau et nos chiffres clés

14 Crescendo : Ambitions et
réalisations 2020

16 Analyse macroéconomique

19 | RAPPORT D'ACTIVITÉ CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

23 Message des Dirigeants
de CA Indosuez (Switzerland) SA

24 La Gestion de Fortune

26 La Banque de Financement
et d'Investissement

28 Démarche RSE :
nos réalisations locales

30 Gouvernance d'Entreprise

46 Chiffres clés

49 Implantations

51 | COMPTES ANNUELS CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

53 Bilan au 31 décembre 2020

54 Compte de résultat de l'exercice
2020

55 État des capitaux propres

56 Annexe

66 Informations se rapportant au bilan

67 Informations se rapportant
aux opérations hors bilan

80 Informations se rapportant
au compte de résultat

84 Proposition à l'Assemblée
générale annuelle

86 Rapport de l'organe de révision

À VOS CÔTÉS DEPUIS 145 ANS



01

LE GROUPE

Crédit Agricole

LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Le périmètre du groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole S.A., l'ensemble des Caisses régionales et des Caisses locales, ainsi que leurs filiales.

PUBLIC

30,9 %
INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

8,0 %
ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

5,8 %
SALARIÉS VIA L'ÉPARGNE SALARIALE

NS⁽²⁾
AUTOCONTRÔLE

DÉTENANT **44,7 %**

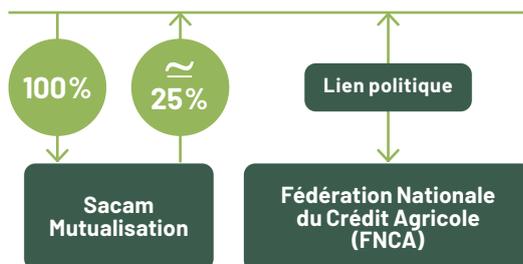
CAISSES RÉGIONALES

10,9 M
DE SOCIÉTAIRES
détenant les parts sociales de

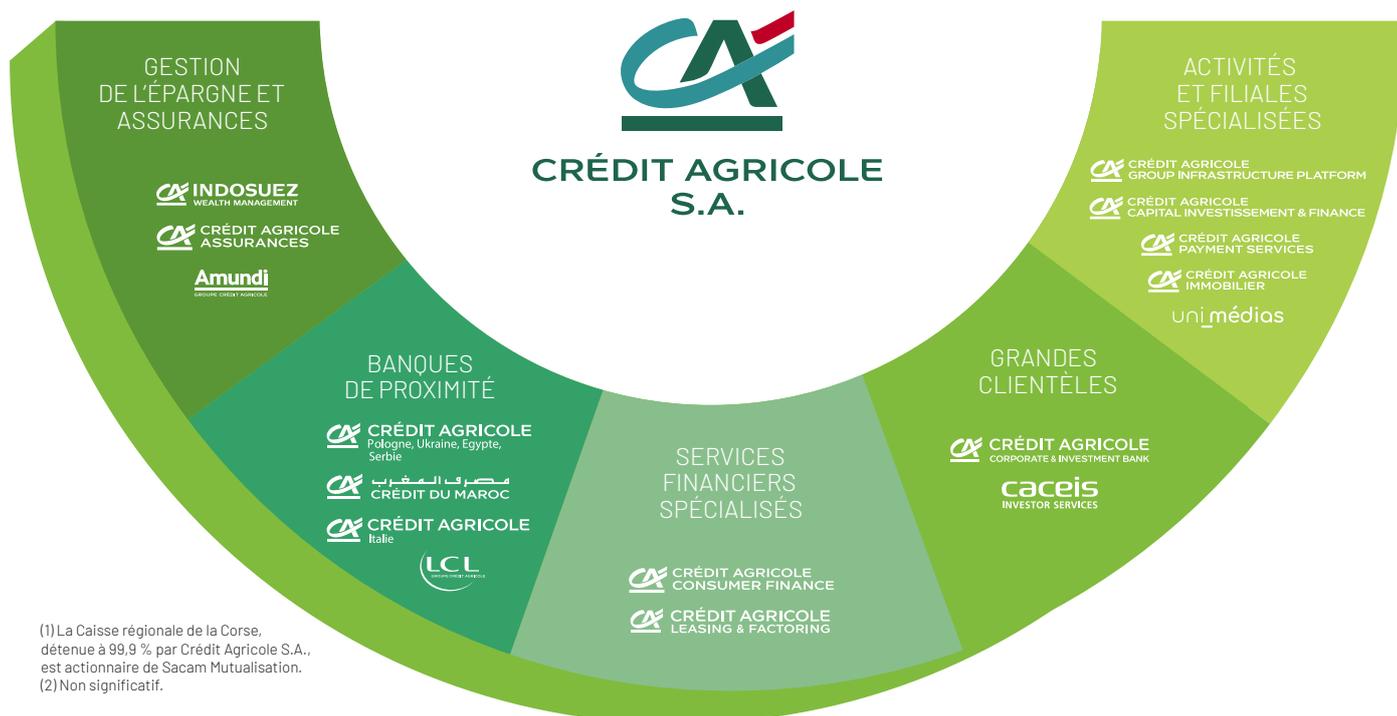
2 410
CAISSES LOCALES

39
CAISSES RÉGIONALES

détenant ensemble la majorité du capital
de CRÉDIT AGRICOLE S.A.
via la SAS Rue La Boétie⁽¹⁾



DÉTENANT **55,3 %**



(1) La Caisse régionale de la Corse, détenue à 99,9 % par Crédit Agricole S.A., est actionnaire de Sacam Mutualisation.
(2) Non significatif.



52
millions
de clients



1^{re}
banque de proximité
de l'Union européenne

Sur la base du nombre de clients
de banque de proximité



10 000
agences dont
8 200
en France
Caisses régionales et LCL

48
pays




10^e
Banque
mondiale

Par le bilan.
Source : The Banker,
Juillet 2020



1^{er}
Gestionnaire d'actifs
européen

Source : IPE « Top 500 Asset
Managers » publié en juin 2020
sur la base des encours
sous gestion au 31/12/2019



1^{er}
Financier
de l'économie
française

Source interne :
Direction des études économiques



1^{er}
Assureur
en France

Source : Argus de l'assurance,
Décembre 2020, classement sur la base
du chiffre d'affaires 2019

EN QUALITÉ D'«ARCHITECTS OF WEALTH*», NOUS OFFRONS À NOS CLIENTS DES CONSEILS EXPERTS ET UN SERVICE D'EXCEPTION SUR L'UN DES PLUS LARGES SPECTRES DU MÉTIER, POUR LA GESTION DU PATRIMOINE PRIVÉ COMME PROFESSIONNEL.

AINSI, ILS PEUVENT SE CONSACRER À LA RÉALISATION DE LEURS ASPIRATIONS PERSONNELLES ET SE REPOSER SUR LA QUALITÉ DE L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE GESTION DE FORTUNE TRADITIONNELLE ET DES SERVICES FINANCIERS ET BANCAIRES DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE.

*** ARCHITECTES DE VOTRE PATRIMOINE.**

02

INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT





MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT



**Jean-Yves
HOCHER**

Président
CA Indosuez Wealth (Group)

La pandémie de Covid-19 a plongé le monde entier dans une situation inédite.

Dans tous les pays où nous sommes implantés, nos équipes ont su s'adapter et ont assuré la continuité de l'activité, en veillant à garantir le meilleur niveau de service. Elles ont su réinventer leurs modes de relation et de fonctionnement. Aussi, nos clients ont bénéficié d'un accompagnement actif et de qualité de la part de nos banquiers et nos experts. Nous avons complété notre dispositif de communication habituel de publications et de manifestations digitales très appréciées des clients.

Jour après jour, les femmes et les hommes d'Indosuez Wealth Management ont continué à agir et ont vaillamment poursuivi la mise en œuvre de notre projet d'entreprise Crescendo 2022.

La dynamique de transformation digitale est forte dans toutes les géographies avec notamment les premières réalisations concrètes de projets tels que la proposition d'investissement digitale personnalisée pour les clients de Monaco ou l'entrée en relation digitale pour ceux du Luxembourg. La modernisation du système d'information d'Azqore, commun à l'ensemble des géographies, permet son ouverture à un écosystème de Fintech parmi les plus innovantes pour répondre aux usages de demain des banquiers privés et de leurs clients.

Les outils collaboratifs et le travail à distance ont été déployés à grande échelle. La culture de l'innovation s'est renforcée avec l'ouverture de l'Innovation Lab à Paris, du Cœur Collaboratif à Luxembourg ou encore avec la formation d'une communauté de Transformers, véritables ambassadeurs et relais du changement.

Notre proposition de valeur s'est enrichie sous l'effet d'une coopération renforcée au sein d'Indosuez et avec les entités du Groupe (Amundi, Crédit Agricole CIB ...).

Notre plan de maîtrise des charges et de renforcement de notre efficacité opérationnelle s'est poursuivi.

Nous avons veillé aussi à renforcer notre offre en faveur d'un développement plus durable et d'une économie plus responsable sur toutes ses composantes, des mandats de gestion et des fonds au financement en passant par les produits structurés ou encore le private equity.

L'esprit de responsabilité qui nous a unis pour traverser cette crise inouïe s'est enfin illustré dans les initiatives solidaires multiples déployées dans le monde pour accompagner les plus vulnérables.

L'année 2021 s'annonce porteuse d'espérance avec le déploiement des vaccins.

C'est donc avec sérénité que nous pouvons regarder devant nous et poursuivre la stratégie ambitieuse initiée début 2019. Au cours de ces derniers mois, nous avons renforcé Indosuez et construit les bases d'une année 2021 qui verra la concrétisation de nombreuses initiatives stratégiques et structurantes. Et surtout, nous avons conforté notre présence auprès de nos clients et marqué notre différence sur un marché de plus en plus exigeant.

Jean-Yves Hocher

Jacques Prost



**Jacques
PROST**

Directeur général
CA Indosuez Wealth (Group)

NOS CHIFFRES CLÉS

12



NOTRE PRÉSENCE SUR 13 TERRITOIRES À TRAVERS LE MONDE

EUROPE

Belgique
Espagne
France
Italie
Luxembourg
Monaco
Suisse

AMÉRIQUES

Brésil
Miami
Uruguay

MOYEN-ORIENT

Emirats arabes unis

ASIE PACIFIQUE

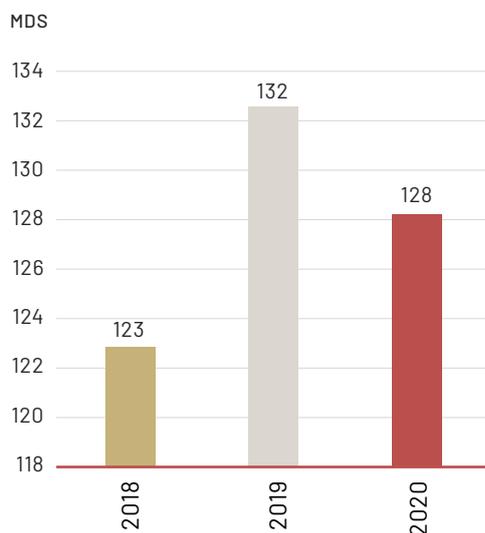
Hong Kong SAR
Nouvelle Calédonie
Singapour



3 060

collaborateurs aux multiples expertises

LES ACTIFS CONFIÉS



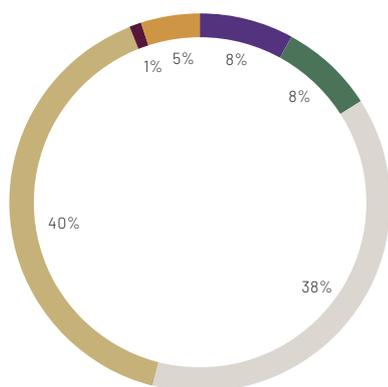
RÉSULTATS 2020

Indosuez Wealth Management a enregistré une légère baisse de -3% sur un an du montant des actifs confiés, à 128 Mds€ à fin décembre 2020, inhérente essentiellement à un effet change défavorable de -3,6 Mds€. Les encours demeurent proches de leur plus haut historique annuel enregistré fin 2019 (132,1 Mds€).

Le PNB est resté stable à 820 M€ en dépit des effets de la crise sanitaire grâce au maintien d'une activité commerciale soutenue et à la qualité de la gestion d'actifs. Le renforcement des mesures d'économie a de nouveau permis cette année de réduire les charges. Sur l'ensemble de l'année, le résultat net part du groupe sous-jacent affiche une hausse de +8,4% à 72 M€.

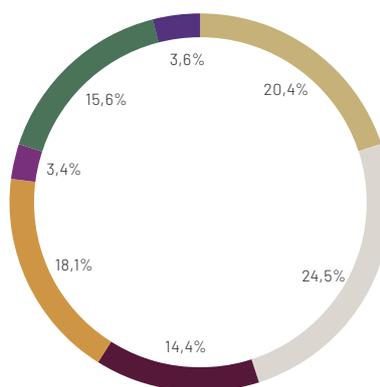
VISION GÉOGRAPHIQUE PAR PAYS DE RÉSIDENCE

Une bonne diversification des avoires de nos clients alimentée par de multiples relais de croissance.



ALLOCATION D'ACTIFS

Une allocation d'actifs diversifiée, traduction de notre ambition de protéger et faire fructifier le patrimoine de nos clients.



NOTRE RAISON D'ÊTRE : AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

Un projet d'entreprise lancé en juin 2019 et articulé autour de 3 piliers communs au projet du groupe Crédit Agricole et 3 piliers spécifiques à nos enjeux et notre Métier

LE VOILET GROUPE

NOTRE PROJET CLIENT

NOS AMBITIONS

- **Enrichir et mieux diffuser notre gamme** en coopération avec les autres métiers du Groupe et grâce à des concepts innovants
- Renforcer notre **positionnement sur les grands clients**
- **Améliorer qualité de service et satisfaction Client** : vers une culture zéro défaut

PARMI NOS RÉALISATIONS EN 2020

- **Accompagnement proactif de nos clients pendant la crise** à travers le monde (événements digitaux mondiaux, podcasts hebdomadaires, flashes marchés...)
- **Enrichissement de notre offre Capital Markets**
- **Reconnaissance de qualité de la gestion d'Indosuez** (7 fonds notés 4 ou 5 étoiles Morningstar)
- **Coopération accrue avec Amundi**
- **Partenariat CACIB / Indosuez renforcé** et premières réalisations de l'équipe Private Investment Banking sur la clientèle Family holding et des dossiers prometteurs en cours
- **Développement du crédit** et mise en place de procédures accélérées spécifiques
- **Mise en place d'un plan d'actions** visant à l'amélioration de l'expérience Client et à la suppression des irritants
- **Animation d'un réseau de Customer Champions**
- **Multipliation des expériences de co-construction** avec mise à disposition d'un lieu dédié (Innovation Lab)

NOTRE PROJET SOCIÉTAL

NOS AMBITIONS

- **Développer une offre responsable** : mandats et fonds ESG
- Poursuivre les **initiatives solidaires** et le **soutien à l'entrepreneuriat social**
- Acculturer les clients et les collaborateurs pour **créer un choc de culture**

PARMI NOS RÉALISATIONS EN 2020

- **Création d'une nouvelle orientation de gestion** sur les thématiques Social et Environnement
- **Lancement d'une gamme de mandats en faveur d'un développement plus durable et d'une économie plus responsable** destinée à la clientèle patrimoniale des Caisses régionales en France
- **Renforcement de notre offre « responsable »** dans de nombreuses classes d'actifs (fonds, produits structurés, private equity...)
- **Multipliation des récompenses obtenues en matière de RSE** (en Asie : « Best Private Bank - Sustainable Investments » décerné par Asian Private Banker) ; en Suisse « Outstanding Private Bank Switzerland - International Player », décerné par Private Banker International
- **Nombreuses initiatives solidaires** à travers le monde pour soutenir les populations fragilisées par la crise de la Covid-19
- **Générosité des collaborateurs** : plus de 400 K€ de dons recensés (y compris les abondements de la banque)
- **Citizen Days** en Suisse et Monaco : plus de 160 collaborateurs au service de différentes associations locales
- **Actions menées par les Fondations Indosuez** en France en faveur des personnes fragilisées et en Suisse dans le cadre de projets environnementaux (reforestation, agroforesterie, gestion de l'eau), de développement économique et de la sensibilisation des communautés
- **Diffusion du 1^{er} rapport de développement durable** du groupe Indosuez
- **Mise en place d'une ligne métier mondiale dédiée au Projet Sociétal** avec des relais locaux

NOTRE PROJET HUMAIN

NOS AMBITIONS

- Encourager la transversalité, l'autonomie et la prise d'initiatives
- Etre tous acteurs de la transformation digitale
- Promouvoir la mixité

PARMI NOS RÉALISATIONS EN 2020

- Accompagnement spécifique et renforcement de l'autonomie des collaborateurs pendant la crise
- Engagement plus marqué des collaborateurs : progression de 6 points de l'indice d'engagement et de recommandation sur un an
- Promotion de l'intrapreneuriat (Product Owners)
- Lancement de la Digital Academy encourageant la formation individuelle
- Utilisation renforcée des outils collaboratifs
- Formation aux méthodes agiles
- Lancement de la Career Academy chez Azqore avec 3 certifications internes : certification Project Management, Lead et Perform
- Lancement d'une charte d'égalité des chances
- Présence renforcée des femmes dans les instances dirigeantes
- Déploiement de formations dédiées aux collaboratrices en début de carrière
- Prises de paroles des femmes d'Indosuez à travers 6 portraits diffusés en interne et en externe

LE VOLET INDOSUEZ

ACCÉLÉRER NOTRE TRANSFORMATION DIGITALE

NOS AMBITIONS

- Se doter d'une capacité à construire des solutions digitales avec des résultats rapides
- Renforcer l'Expérience Client: simplification des parcours et digitalisation des process/outils
- Diffuser une culture de l'innovation

PARMI NOS RÉALISATIONS EN 2020

- Bascule de l'ensemble des entités sur un système informatique unique modernisé permettant d'accueillir des solutions externes à forte valeur ajoutée proposées par des Fintech
- Concrétisation progressive des projets stratégiques (proposition d'investissement, CRM, canaux digitaux)
- Multiplication des initiatives en cycle court portées par des product owners
- Déploiement massif du travail à distance
- Ouverture de l'Innovation Lab à Paris
- Création à Luxembourg du «Cœur collaboratif» pour favoriser une culture de co-création, agile et transverse
- Mise en production d'un nouvel outil de propositions d'investissement personnalisées à Monaco
- Déploiement de l'entrée en relation 100% digitale à Luxembourg...
- Création d'une communauté de 150 «Transformers», ambassadeurs et relais de la transformation culturelle
- Organisation de Lunch&Learn consacrés à des thèmes connexes à l'innovation

RENFORCER NOTRE EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

NOS AMBITIONS

- Maîtriser les charges
- Accroître les synergies opérationnelles
- Capitaliser sur la transformation digitale

PARMI NOS RÉALISATIONS EN 2020

- Réalisation des ambitions en matière de maîtrise des charges
- Exploitation de synergies opérationnelles avec d'autres entités du Groupe (Amundi, CACEIS, Caisses régionales...)

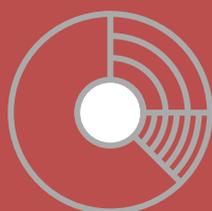
CONFORTER NOTRE DISPOSITIF DE COMPLIANCE

NOS AMBITIONS

- Améliorer la connaissance Client
- Encadrer/Accompagner la stratégie commerciale internationale
- Renforcer le dispositif de sécurité financière et préparer les évolutions réglementaires

PARMI NOS RÉALISATIONS EN 2020

- Finalisation de la cartographie des risques de corruption interne et externe
- Renforcement du dispositif anti-fraude
- Intégration des valeurs de conformité dans les descriptifs de fonction des nouveaux entrants et dans les objectifs annuels des Banquiers



ANALYSE MACROÉCONOMIQUE 2020 ET PERSPECTIVES DES MARCHÉS FINANCIERS EN 2021

Vincent Manuel

Chief Investment Officer
Indosuez Wealth Management

La pandémie de Covid-19 a plongé le monde entier dans une situation d'une configuration et d'une ampleur inédites. Chez CA Indosuez (Switzerland) SA comme dans tous les pays où le groupe Indosuez est implanté, nos équipes ont fait preuve d'une mobilisation et d'une adaptabilité à la hauteur des enjeux et ont assuré la continuité de notre activité, en veillant à garantir le meilleur niveau de service.

Soyez assuré que dans toutes nos géographies, aujourd'hui comme demain, vous pourrez compter sur le profond engagement de nos collaborateurs, l'étendue des savoir-faire de nos experts et la résilience de notre organisation pour répondre au plus près de vos attentes.

Cet engagement est d'autant plus fort que le contexte économique et financier actuel conjugué aux profondes transformations de notre environnement requièrent une attention toute particulière.

« Dans la rigueur de l'hiver on apprécie la vigueur des pins qui demeurent verts » affirmait le philosophe chinois Confucius. Il est indéniable que 2021 s'est ouvert sous de meilleurs auspices que l'année qui s'est achevée, capitalisant sur des fondamentaux solides. En effet, même si des incertitudes persistent, le développement de vaccins efficaces contre la Covid-19 a redonné espoir aux ménages et aux entreprises d'un retour à la vie normale.

Du côté des marchés financiers, au vu des excellents résultats d'entreprises publiés pour le quatrième trimestre 2020, nul besoin, a priori, de s'interroger sur l'origine de l'euphorie sur les marchés actions de ce début d'année. Pourtant il semble que les marchés financiers de manière plus globale soient déterminés par d'autres facteurs ces temps-ci.

C'est le syndrome V.I.S.A. : Vaccin / Inflation / Stimulus / Accommodation :

- Vaccin : c'est aujourd'hui le rythme différencié des campagnes de vaccination qui détermine la perspective de croissance de 2021 avec un net avantage pour les États-Unis et le Royaume-Uni, et une zone euro en retrait, mais une reprise plus généralisée au second semestre ;
- Inflation : les investisseurs sont passés en quelques mois de la crainte de la récession à la crainte d'une reprise de l'inflation, alimentant la remontée des taux longs. Au risque d'en faire un peu trop sans doute : après tout, au-delà des effets de base à court terme que nous anticipions, le chômage reste élevé et les pressions déflationnistes de la décennie précédente n'ont pas disparu, mais un nouvel équilibre de politique économique peut changer la donne ;
- Stimulus : en effet, un plan de relance historique de 1 900 milliards de dollars a été voté aux États-Unis, ceci dans une économie déjà en phase de rebond et en passe de relever le challenge de la



vaccination avant la mi-année ; un contexte qui conduit autant à rehausser les anticipations de croissance qu'à laisser craindre un excès de soutien budgétaire ;

- Accommodation : la situation actuelle est inhabituelle avec d'un côté un rebond très rapide de l'économie américaine mais de l'autre une Réserve fédérale américaine (Fed) qui entend prolonger sa posture accommodante jusqu'en 2023. La vraie crainte des marchés serait donc que la reprise se transforme en surchauffe conduisant la Fed à abandonner sa politique de taux zéro.

Derrière cet acronyme se profile peut-être un changement de régime, du moins un nouvel équilibre déterminé par la politique économique la plus procyclique que l'on ait connue dans une économie américaine déjà censée croître de 6 % cette année. Au fond, nul ne sait dire aujourd'hui si cette reprise peut conduire à une accélération plus rapide et plus durable des salaires et de l'inflation. Une certitude cependant : une reprise plus forte devrait se traduire par une décrue rapide du chômage, ce qui peut reposer la question de la normalisation plus rapide des taux courts par la Fed, qui écarte pour le moment cette perspective avant 2023.

De leur côté, les taux longs n'attendent ni la Fed ni la réponse des économistes, et la courbe des taux a commencé à se repentir depuis l'été dernier. Il y a deux découvertes derrière cette pentification. Premièrement, un rappel douloureux plus qu'une découverte : la Fed ne contrôle pas tout et surtout pas les taux à 10 ans. Deuxièmement, les taux longs traduisent non seulement les anticipations d'inflation (qui pourraient se stabiliser) mais également la vigueur de la reprise (qui est boostée par le plan de relance).

Une équation complexe se pose donc pour les investisseurs : garder des obligations qui commencent à plafonner, ou les vendre pour acheter des actions, aux perspectives de rendement plus attractives mais plus volatiles, et dont certaines ne sont pas immunes face à la remontée des taux.

Ce contexte conduit en effet à un repositionnement important des investisseurs, des obligations vers les actions, et au sein des marchés actions, des valeurs de croissance vers les valeurs cycliques et décotées. La surprise peut aussi venir du monde des devises, où l'affaiblissement du dollar est mis en parenthèse dans cette phase et pourrait fragiliser certains des pays émergents les moins solides si cette appréciation devait s'accroître.

Dans ce contexte économique et financier complexe et évolutif, nos experts sont à vos côtés pour vous apporter leur regard averti et vous accompagner dans la réalisation de vos ambitions.

Achévé de rédiger le 11 mars 2021



03

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA**



CA Indosuez(Switzerland)SA enregistre en 2020 une perte opérationnelle de CHF - 21,6 millions et une perte nette de CHF - 19,8 millions.

Cette perte résulte en grande partie d'une progression marquée des corrections de valeurs.

Présent depuis 145 ans dans le pays, avec 930 collaborateurs en moyenne pour l'année 2020 et CHF 1,532 millions de fonds propres (Tier 1), CA Indosuez (Switzerland) SA est un acteur majeur parmi les banques étrangères en Suisse.

CA Indosuez (Switzerland) SA dispose à fin 2020 de deux grands domaines d'activité :

- La Gestion de Fortune ;
- Le Financement du Négoce de Matières Premières et la Banque Commerciale.

Ils sont complétés par une fonction « coverage » des grandes entreprises et des institutions financières.

Cette large palette de savoir-faire nous permet de servir une base diversifiée de clients et de dégager des résultats récurrents tout en favorisant des synergies fortes entre ces domaines d'activité.

Notre Maison pilote toutes ses activités en Suisse, et les déploie dans quatre implantations à Genève, Lausanne, Lugano et Zurich ainsi qu'à l'international au travers d'un réseau d'implantations dédiées à la Gestion de Fortune, en Asie, à Hong Kong SAR et Singapour, et au Moyen-Orient, à Abu Dhabi et Dubaï.



Ce réseau d'implantations et de représentations vient renforcer le maillage géographique international du groupe Indosuez Wealth Management, favorisant le multibooking pour les clients désireux de diversifier la localisation de leurs avoirs.

Une sécurité garantie par notre appartenance à l'un des groupes bancaires les plus solides au monde.

Une gamme de produits et de services à forte valeur ajoutée, accessible dans toutes les implantations de booking et, dans une large mesure, depuis les autres implantations.

Une relation clientèle personnalisée inhérente à notre taille humaine.

La combinaison de ces trois atouts nous positionne de manière spécifique et idéale auprès d'une clientèle principalement composée d'entrepreneurs et de familles.





MESSAGE DES DIRIGEANTS CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA



**Jean-Yves
HOCHER**

Président
du Conseil d'administration
CA Indosuez (Switzerland) SA

Président CA Indosuez Wealth
(Group)



**Jean-François
DEROCHE**

Chief Executive Officer
CA Indosuez (Switzerland) SA

L'année 2020 restera dans l'histoire celle de la pandémie mondiale qui a engendré un ralentissement brutal des économies et bousculé les modes de travail dans la plupart des régions du monde. S'il est difficile d'apprécier aujourd'hui les conséquences à long terme de ces événements, il est raisonnable de penser que sur de nombreux aspects, nos vies professionnelles et personnelles seront affectées durablement.

Cette crise a d'ores et déjà fait évoluer de manière substantielle notre environnement et notre banque. Le déclenchement du confinement en mars 2020 a donné lieu à une mobilisation intense pour permettre en quelques jours à plus de 80% de nos collaborateurs de travailler à partir de chez eux, dans des conditions garantissant à la fois un service de qualité à nos clients et la sécurité de nos opérations. Cette performance est le fruit d'un état d'esprit remarquable, d'un professionnalisme et d'un dévouement exceptionnel de chacun. Ceci nous a permis d'absorber la flambée d'activité sur les marchés au mois de mars, et de répondre pendant toute l'année à l'attente de nos clients en leur proposant les solutions les mieux adaptées face aux incertitudes des marchés. Cette réactivité, couplée à la solidité de la banque et de notre groupe, a été largement appréciée, permettant d'enregistrer en 2020 une collecte positive et une bonne performance commerciale dans la Gestion de Fortune. La banque de financement et d'investissement a joué pleinement son rôle de soutien auprès de sa clientèle corporate, mais la baisse spectaculaire du prix de l'énergie et l'augmentation du coût du risque ont grevé sa performance financière.

Ce contexte a favorisé l'accélération de nombreux projets de transformation. Les développements technologiques sont au cœur de cette transformation, notamment la digitalisation de nos process et de nos offres, ainsi que l'investissement dans les technologies employant la blockchain. Ceux-ci sont bien entendu au service de notre projet Client, l'un des trois piliers du projet d'entreprise aux côtés des piliers Humain et Sociétal. Ces deux thèmes ont aussi été au cœur de notre action en 2020. L'attention portée à la santé et

la protection de nos collaborateurs, la contribution de toutes nos implantations aux initiatives d'organismes assistant les plus démunis et les plus fragiles dans nos territoires, la poursuite dans cet esprit des actions de notre Fondation, témoignent du caractère concret et quotidien de notre engagement. Enfin, le déploiement d'une gamme complète de produits d'investissement en faveur d'un développement plus durable et d'une économie plus responsable qui doit se poursuivre en 2021, illustre l'importance que nous attachons à l'impact environnemental tout en assurant les meilleures performances à nos clients.

Cette évolution va s'intensifier en 2021. Nous sommes un acteur qui compte dans la Gestion de Fortune internationale. Les récentes récompenses décernées par les professionnels de l'industrie en Europe comme en Asie sont de bon augure pour encourager l'essor de la marque Indosuez Wealth Management, notamment dans nos marchés clés, au Moyen-Orient, en Asie et en Suisse.

Même si les premiers mois de 2021 restent marqués par de nouvelles restrictions liées à la pandémie, nous sommes engagés et optimistes. La raison d'être de notre Groupe est plus que jamais au cœur de notre mission : Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de CA Indosuez (Switzerland) SA, que nous remercions à cette occasion pour leur dévouement et leur professionnalisme, sauront la traduire concrètement dans leurs actions quotidiennes à votre service.

Jean-Yves Hocher

Jean-François Deroche

De mémoire de banquiers, jamais nous n'avons connu un exercice aussi particulier. Relation à la clientèle, investissement, gestion du risque et gestion des équipes, cette année nous aura obligé à nous réinventer à tous les niveaux afin de faire face aux incertitudes nourries par la pandémie, le confinement et la volatilité, mais aussi par les conséquences de ces trois éléments conjugués. L'année 2020 nous aura démontré l'impressionnante capacité des équipes à s'adapter et la forte consolidation des interactions – et donc des liens – avec nos clients. Dans ce contexte difficile, nous avons redoublé d'efforts pour continuer à répondre à distance aux besoins de nos clients tout en mettant en place un dispositif efficace pour préserver la santé des équipes et assurer la continuité de notre mission. Nous avons aussi réévalué régulièrement la situation pour effectuer les ajustements nécessaires dans notre organisation et dans notre stratégie d'investissement, pour la plus grande satisfaction de nos clients.

Une année placée sous le signe du défi et des opportunités

Si 2020 a été l'année de tous les défis, très marquée par les différentes mesures de « stop and go » qui ont jalonné la gestion de la pandémie, elle s'est toutefois montrée intéressante à plus d'un titre pour la Gestion de Fortune. L'augmentation soudaine de la volatilité a été une source d'opportunités pour nos clients que nous nous sommes efforcés d'accompagner dans leurs prises de décisions. Ainsi, la capacité de rebond des marchés, observée d'abord en Asie, puis sur la Tech aux États-Unis et enfin en Europe sur certaines valeurs plus défensives, nous a permis de faire des propositions d'investissement attractives à nos clients, notamment en matière de produits structurés, instruments très prisés et performants dans ce contexte de forte volatilité. Expertise et proximité ont été les maîtres mots pour bien éclairer nos clients dans leur choix.

Les taux historiquement bas, même s'ils impactent inévitablement nos marges et notre rentabilité, nous ont permis d'accélérer notre proposition de valeur en matière de structuration et de crédit, notamment pour les clients en recherche de solutions d'investissements à long terme. En effet, cet environnement qui risque de perdurer avec l'augmentation soudaine et massive des dettes publiques, devrait nous permettre de travailler avec des portefeuilles plus liquides et ainsi de développer de nouveaux leviers de performance pour nos clients.

La grande clientèle composée de Family Offices ou d'entrepreneurs, est très friande des possibilités de financement qu'offre notre Maison pour ainsi mieux valoriser leur patrimoine privé et saisir des opportunités d'investissements qui demandent bien souvent beaucoup d'agilité et de rapidité dans leur exécution. L'expertise de CA Indosuez (Switzerland) SA en Gestion de Fortune et en structuration couplée à la solidité de son bilan nous permet d'attirer de nouveaux clients. Appuyée par le groupe Crédit Agricole, notre banque peut même déployer cette force de frappe à l'international de manière très concurrentielle.

Des investissements toujours plus durables

De leur côté, les thématiques liées à l'investissement durable ont connu un important essor cette année puisque nous avons accéléré le développement de notre offre, notamment dans le domaine de l'investissement responsable. C'est une réponse plus que nécessaire face aux grands enjeux de développement durable tels que définis par les Nations Unies et surtout un sujet d'intérêt majeur pour tous nos clients, et pas seulement les milléniaux. Concrètement cela se traduit par une demande croissante de leur part pour des fonds durables, des investissements à impact, des green bonds, ou tout autre placement fondé sur la durabilité. La volonté pour nos clients fortunés d'avoir un impact environnemental et sociétal est de plus en plus prégnante. Ainsi notre établissement a mis en place un dispositif dédié pour les conseiller au plus près de leurs aspirations et leur permettre d'aligner leurs investissements avec leurs convictions.

Le groupe Crédit Agricole est très en avance sur cette thématique puisqu'il développe depuis de nombreuses années des solutions de placements durables en partenariat avec Amundi notamment-, qui se déclinent dans les portefeuilles des clients d'Indosuez Wealth Management à l'aune de critères ESG – environnementaux, sociétaux et de gouvernance. Nous pensons que la crise sanitaire actuelle va accélérer le développement des investissements durables et que notre rôle de banquiers responsables est d'accompagner nos clients dans cette transformation de notre société. Pour cela nous étoffons en permanence notre offre de produits en architecture ouverte afin de répondre de la manière la plus large possible aux besoins de nos clients.



Isabelle
JACOB-NEBOUT
Head of Wealth Management

« Aujourd’hui plus que jamais, il nous appartient de co-construire le monde de demain. Il en va de notre responsabilité d’entreprise, et de celle de nos clients. Avec nos collaboratrices et collaborateurs, nous agissons dans ce sens au quotidien, en créant des solutions d’investissement durable et en menant des actions responsables. »

Les prix reçus par Indosuez Wealth Management et la reconnaissance par nos pairs de la qualité de notre activité d’investissement récompensent le travail de nos équipes et valident notre stratégie au plan global. Couronnée de succès par l’obtention de prix prestigieux en 2020, notre banque en Asie s’est distinguée dans des domaines aussi variés que l’investissement alternatif, la gestion de fonds, la gestion obligataire, mais également à deux reprises pour son offre en matière de finance durable et responsable.

Notre responsabilité d’entreprise encore renforcée

Aujourd’hui plus que jamais, il nous appartient de co-construire le monde de demain. Il en va de notre responsabilité d’entreprise, et de celle de nos clients. Avec nos collaboratrices et collaborateurs, nous agissons dans ce sens au quotidien, en créant des solutions d’investissement durable et en menant des actions responsables via notre Fondation notamment. Et pour renforcer encore notre engagement en la matière, nous avons créé un poste de Responsable du projet sociétal et environnemental au sein de CA Indosuez (Switzerland) SA. L’idée est ou plutôt garantit la pérennité de développer ce pôle en interne, mais aussi de mieux coordonner nos efforts vers l’extérieur et au niveau du Groupe. Notre objectif : multiplier notre impact positif auprès de toutes nos parties prenantes.

Accélération de notre stratégie Crescendo 2022

La pandémie a agi comme un catalyseur dans nos projets de développement et nous a permis non sans une dose d’agilité et d’opportunité d’accélérer notre positionnement stratégique. Ainsi, dans un souci de toujours mieux répondre aux besoins de nos clients, nous avons continué à affiner et optimiser l’organisation de nos équipes en renforçant notamment la fonction dévolue aux Key Clients et aux Family Offices. Cette approche sur mesure pour ce segment stratégique pour CA Indosuez (Switzerland) SA a déjà commencé à porter ses fruits. Nous avons également poursuivi le développement et le déploiement d’outils digitaux afin d’assurer une gestion encore plus systématique des idées d’investissement, mais aussi des risques qui touchent nos clients tout en nous adaptant à de nouvelles méthodes de travail.

Au-delà de l’efficacité de nos plateformes en ligne donnant accès à notre offre et à nos experts, les contours et les fonctions de notre CRM ont aussi été améliorés pour pouvoir agir de manière toujours plus précise et plus ciblée sur nos marchés prioritaires. Des marchés dont les typologies particulières exigent le plus souvent des solutions sur mesure, en matière réglementaire notamment, et nécessitent des compétences linguistiques et culturelles spécifiques. À noter que bien connaître nos clients passe aussi par la mise en place d’un dispositif de conformité pertinent pour nous permettre de continuer à innover tout en sécurisant nos solutions. En cela, les avancées technologiques nous aident assurément, mais les outils seuls ne peuvent se substituer à l’intelligence collective, aux femmes et hommes d’expérience, dont le savoir-faire demeure incontournable dans la prise de décision.

Une dynamique commerciale positive

Malgré un environnement très instable, nous pouvons être fiers des résultats de notre banque et du travail accompli par nos équipes. En effet, de nouveaux clients nous ont rejoints, nous confiant des avoirs supplémentaires estimés à environ CHF 1 milliard. Que la créativité, l’agilité, l’efficacité et l’énergie des équipes soient ici saluées, et ce d’autant plus dans une période où les voyages et les contacts sont limités voire impossibles. Malgré la distance, nous avons renforcé les liens avec nos clients existants ainsi que notre position sur tous nos marchés stratégiques, notamment au Moyen-Orient, en Asie, en Suisse et en Europe. Notre collaboration étroite avec Crédit Agricole Corporate & Investment Banking (CACIB) nous a également permis d’approcher de grandes familles, souvent propriétaires d’entreprises, facilitant ainsi une action coordonnée des experts de la Gestion de Fortune et de la banque d’affaires.

Grâce à la force de notre organisation, à la qualité de nos processus et de nos outils, ainsi qu’à un très haut niveau de synergie entre les équipes, nous avons parfaitement réussi à relever les défis qui s’imposaient à nous cette année. En effet, si tous ces éléments nous ont permis de maintenir, même à distance, la plus haute qualité opérationnelle, ils nous ont aussi permis d’accroître encore la satisfaction de nos clients. La fidélité et la proximité dont ils nous témoignent jour après jour dans les échanges nous permettent de mesurer la vraie valeur de notre performance.

INTERNATIONAL TRADE & TRANSACTION BANKING (ITB)

**Camille
SEDNAOUI**

Responsable ITB Suisse



L'année 2020 a été, sans conteste, une année exceptionnelle due à la propagation de la Covid 19 qui a entraîné la plupart des économies vers des confinements plus ou moins sévères.

Ces mesures ont impacté les échanges internationaux et le prix des matières premières. Nous avons observé une chute sans précédent des prix du brut et des produits pétroliers, due à l'effet combiné du confinement et de la guerre des prix entre l'Arabie Saoudite et la Russie. Concomitamment, a été constatée une diminution du prix des métaux et des produits agricoles dont le redressement s'est fait sentir sous l'effet d'une reprise de la demande chinoise en fin d'année.

Les grandes maisons de courtage disposant d'actifs logistiques et de stockage, ont su profiter de ces conditions de marché particulières (contango) pour arbitrer des positions et dégager des marges bénéficiaires. Cependant, pour d'autres sociétés, une baisse sensible des revenus opérationnels a été observée entraînant pour certaines d'entre elles des problèmes de liquidité accentués par une révision de la politique de crédit de plusieurs banques actives dans ce secteur d'activité.

Le coût du risque est indéniablement en forte hausse pour l'exercice clos en 2020, sous l'effet de défaillances d'entreprises et la mise en exergue de fraudes sophistiquées, essentiellement en Asie et au Moyen-Orient.

De par notre politique de développement commercial sélective, et grâce à l'expertise et la proactivité de nos équipes - tant au niveau commercial que support et contrôle, CA Indosuez (Switzerland) SA fait partie des intervenants les moins touchés de la place financière, mais c'est déjà trop.

Nous avons donc dû rapidement nous adapter à ces conditions de marché complexes, notre base de clientèle a été recentrée sur le dernier semestre 2020 et se poursuit marginalement, et nos process ont été intégralement revus et renforcés, tant au niveau des exigences documentaires que de nos contrôles de premier niveau. Nous avons, sans autre choix, imposé à certains de nos clients et à leurs fournisseurs de nouvelles pratiques de marché pour octroyer nos financements, pratiques relayées aujourd'hui, en majeure partie dans l'industrie, avec des initiatives de place finalisées ou à l'étude en Asie, en Suisse et en France sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Nous revenons donc "sur nos bases" pour octroyer des financements et accélérons la mise en production d'outils de suivis internes et d'initiatives liés à la digitalisation de nos process afin de gagner en productivité et surtout en sécurité. Le groupe Crédit Agricole est partenaire d'initiatives externes au rang desquelles nous pouvons citer KomGo avec des modules actifs permettant de sécuriser la communication entre les clients et la banque mais également de notifier des contrats commerciaux et sécuriser la cession des recevables.

Les objectifs et la feuille de route pour 2021 sont donc clairs : une clientèle ciblée, resserrée avec une plus grande proximité géographique en conformité avec la stratégie commerciale de notre actionnaire CACIB, le développement de nos outils de suivis et de contrôles, l'accompagnement des fintechs les plus prometteuses dans le domaine du financement transactionnel des matières premières, la poursuite de nos engagements en matière de développement durable et la poursuite du renforcement de l'automatisation des processus, gage de sécurisation renforcée de nos encours commerciaux.

« L'atteinte de ces objectifs, partagés et supportés par le groupe Crédit Agricole et Crédit Agricole CIB plus particulièrement, est le garant de la pérennité de notre franchise ITB Suisse. Ses métiers couvrent Global Commodity finance, Trade Finance, Crédit export et Cash management au service et au bénéfice de notre base de clientèle, une porte d'entrée aux nombreux autres métiers de notre Groupe. »

LA COUVERTURE DES GRANDES ENTREPRISES (COVERAGE)

L'année 2020 a connu une activité en progression par rapport à 2019 avec les grandes entreprises suisses et internationales (hors commodity traders). Nous avons accompagné et soutenu nos grands clients corporate dans le contexte particulier de la pandémie en 2020 au travers d'opérations significatives de financement (syndication) et de Trade Finance, d'émissions sur les marchés obligataires et Equity, et enfin par une activité soutenue de dérivés sur les marchés taux, change et métaux précieux.

**Frank
BERVILLÉ**

Responsable Coverage



LA RESPONSABILITÉ ET LA DIMENSION HUMAINE FONT PARTIE INTÉGRANTE DE L'IDENTITÉ D'INDOSUEZ

Le projet d'entreprise Crescendo 2022 lancé mi-2019 est articulé autour de 3 piliers communs au projet du groupe Crédit Agricole et 3 piliers spécifiques à nos enjeux et nos métiers.

La démarche de progrès d'Indosuez se décline à la fois dans le cadre de la démarche FReD du groupe Crédit Agricole en suivant un plan d'actions précis dont les résultats sont mesurés annuellement. Elle s'incarne aussi à travers ses engagements philanthropiques portés par ses Fondations en France et en Suisse mais aussi par ses multiples initiatives solidaires, notamment par le biais du mécénat de compétence. Elle s'adresse également directement aux

NOTRE RAISON D'ÊTRE :

Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société

collaborateurs afin de favoriser l'exercice de leur métier, d'améliorer leur cadre de vie et de préserver leur santé au travail.

La démarche RSE d'Indosuez repose sur 3 axes principaux : l'axe **Client**, l'axe **Humain**, et l'axe **Sociétal** communs à l'ensemble du Groupe. Chacun d'entre eux est piloté par un responsable qui travaille en étroite collaboration avec les responsables RSE locaux. Un binôme formé par le responsable RSE local et un collaborateur Front porte le projet Sociétal, les convictions et la dynamique du groupe Indosuez. La répartition de leurs rôles et responsabilités est précise et leur fonctionnement est commun.

NOTRE PROJET CLIENT : RÉALISATIONS

L'excellence relationnelle

OBJECTIFS

Enrichir et mieux diffuser notre offre en coopération avec les autres métiers du Groupe et grâce à des concepts innovants

Renforcer notre positionnement sur les grands clients

Améliorer qualité de service et satisfaction Clients : vers une culture zéro défaut

- Mise en place d'un parcours de formation compliance en continu pour tous les collaborateurs dès l'embauche
- Signature du Code de conduite par tous les collaborateurs
- Encadrement strict des relations avec nos fournisseurs
- Digitalisation des salons clientèles avec un équipement complet pour les visioconférences
- Focus grandissant sur le Digital afin d'améliorer l'expérience client et diversifier les canaux de contacts clients : webconférences régulières, podcasts, e-publications

Le groupe Indosuez Wealth Management a été récompensé pour sa démarche RSE et ses efforts en terme de mixité et de diversité en recevant le prix « Outstanding Private Bank Switzerland International Player » décerné par Private Banker International.

Le groupe Indosuez Wealth Management a également été primé lors des Awards 2021 de « Best Corporate Strategy Implementation » et de « Best Forex Solution Provider » par WealthBriefing Swiss Awards.

Le groupe Indosuez Wealth Management a été récompensé en Asie pour son offre ESG par WealthBriefing Asia Greater China.



NOTRE PROJET HUMAIN :

La responsabilité en proximité

OBJECTIFS

Encourager la transversalité, l'autonomie et la prise d'initiatives

Être tous acteurs de la transformation digitale

Promouvoir la mixité

RÉALISATIONS

- Séances de sensibilisation de l'ensemble des managers sur la mixité comme moteur d'innovation et levier de performance
- Remise du Certificat «Fair-ON-Pay» : confirmation du respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- Organisation du programme de formation « Harbridge » autour du renforcement des compétences managériales et pour lequel la participation de femmes a été priorisée

- Mise en place d'un programme de mentorat avec des membres du senior management pour des collaboratrices à fort potentiel
- Covid-19 : Mesures de protection des collaborateurs et leurs familles par le don de masques jetables (jusqu'à 4 masques par jour) et de masques en tissu. Donations à des associations locales dans toutes les implantations de CA Indosuez (Switzerland) SA, et dons de masques destinés à deux EMS à Genève.
- Mise en place d'un programme de formation pour accompagner l'ensemble des managers sur la gestion d'équipe à distance
- Mise à disposition de l'ensemble des collaborateurs de formations digitalisées



« Dans un monde qui se transforme, répondre aux nouveaux besoins de nos clients et les accompagner dans l'écosystème de la finance durable font partie de la mission d'Indosuez. Mais avant tout, garantir la parfaite compréhension de nos produits et le cadre réglementaire et financier dans lequel ils s'inscrivent est essentiel. »

Isabelle Jacob-Nebout, Head of Wealth Management



NOTRE PROJET SOCIÉTAL :

L'engagement Sociétal

OBJECTIFS

Développer une offre Verte: mandats et fonds ESG

Poursuivre les initiatives solidaires et le soutien à l'entreprenariat social

Sensibiliser les clients et les collaborateurs pour créer un choc de culture

RÉALISATIONS

- Création de postes stratégiques : responsable du développement durable et Projet Sociétal du groupe Indosuez : Virginie Bourgeois, et un responsable du projet sociétal par entité du Groupe : Nicolas Mougeot pour CA Indosuez (Switzerland) SA.
- Produits structurés Green en coopération avec CACIB

- Intégration des critères ESG dans la sélection des gérants de Fonds de Private Equity
- Avis du responsable RSE pour l'octroi de crédit
- Engagement culturel auprès du Ballet du Grand Théâtre de Genève et de la manifestation « Art en Vieille-ville » à Genève.
- Citizen Days : un jour offert aux collaborateurs afin d'intervenir dans un projet à vocation sociale ou environnementale en Suisse
- Fondation Indosuez : financement de projets visant à aider les communautés locales par le biais de projets environnementaux dans le monde entier



« Le projet Sociétal est entre les mains de chaque collaborateur. Celui-ci doit incarner quotidiennement nos engagements sociétaux et environnementaux et notamment promouvoir notre offre ».

Virginie Bourgeois, Responsable du développement durable et du Projet Sociétal du groupe Indosuez

Un volume de plus de CHF

100

millions de Produits structurés Green traités avec CACIB en 2020

La notation ESG sur plus de

10 000

titres dans le monde

Source : CA Indosuez (Switzerland) SA

Sauf indication contraire, les informations présentées dans ce chapitre se réfèrent à la situation au 31 décembre 2020.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

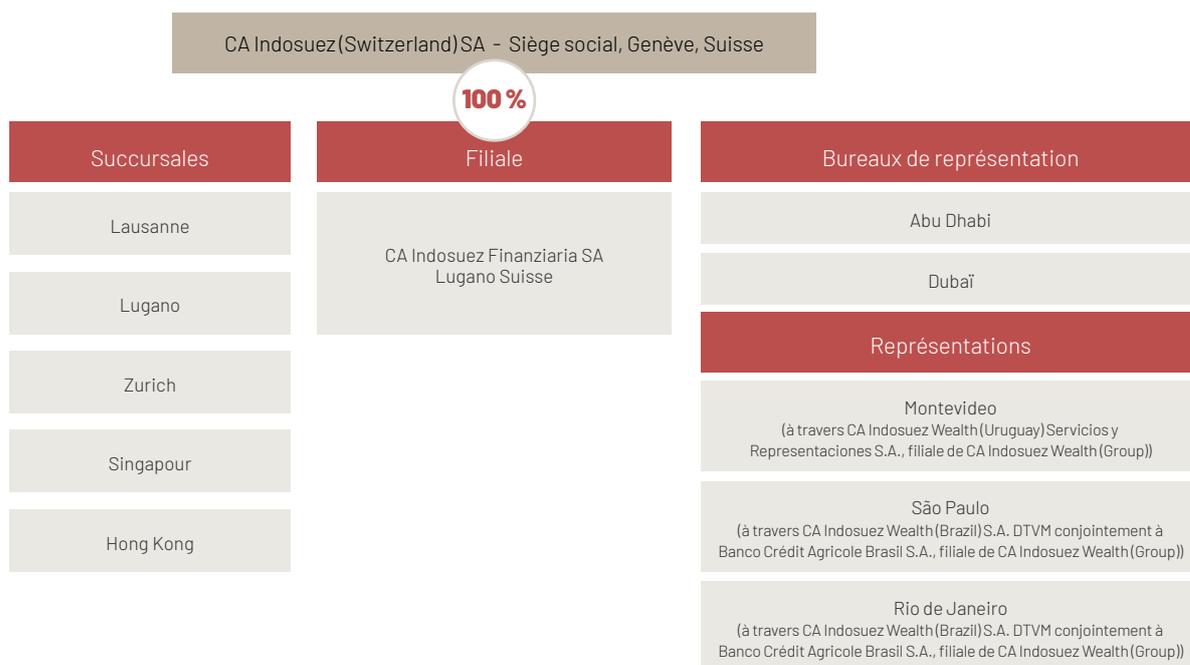
1.1.1. STRUCTURE OPÉRATIONNELLE

CA Indosuez(Switzerland)SA est une société anonyme de droit suisse, qui a pour but l'exploitation d'une banque pour une clientèle privée, commerciale et institutionnelle, suisse et étrangère. Elle exerce ses activités en Suisse et à l'étranger, depuis son siège et son réseau de succursales, de filiales et de bureaux de représentation. CA Indosuez (Switzerland) SA exerce sur son réseau les fonctions de direction, de coordination et de surveillance.

L'organisation générale de CA Indosuez (Switzerland)SA repose sur une structure par Métiers et par Fonctions de support et de contrôle, auxquels s'ajoute une Fonction Coverage, et dont les responsables rapportent au Chief Executive Officer. Chacun d'eux est membre du Comité exécutif.

Les filiales, succursales et bureaux de représentation s'inscrivent dans le cadre de l'organisation du Métier correspondant à leur domaine d'activité.

La structure du groupe CA Indosuez (Switzerland) SA conçue pour soutenir les activités de ces entités, comprend les sociétés ou implantations actives suivantes :



CA Indosuez (Switzerland) SA a décidé, en tant qu'actionnaire et dans le cadre de l'Assemblée Générale de CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL, de la cessation des activités de cette dernière à partir du 1^{er} décembre 2020 et, sous réserve et à compter de l'approbation de la Banque du Liban, de son entrée en liquidation volontaire.

CA Indosuez (Switzerland) SA, et ses entités font partie du groupe Crédit Agricole. La conduite de leurs activités et la détermination de leur organisation s'inscrivent, tout en respectant les dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables et les décisions prises par le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA, dans le cadre de la

stratégie, de la politique, des décisions et autorisations générales, des règles de fonctionnement et des bonnes pratiques fixées par le groupe Crédit Agricole.

1.1.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend, s'agissant des sociétés détenues, celles qui le sont directement ou indirectement à plus de 50 %. Il comprend au 31 décembre 2020 la société active suivante qui n'est pas cotée :

Raison sociale	CA INDOSUEZ FINANZIARIA SA
Siège social	Lugano
Capital-actions	CHF 1 800 000
Participation détenue	100 %

Comme indiqué à la note 4.2.1 des comptes annuels, la Banque n'établit pas de comptes consolidés au niveau Suisse car la société mère Crédit Agricole S.A. publie des comptes consolidés. En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés de la société mère sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite carve out), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture. En revanche, ses filiales (pour CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL y compris jusqu'à l'arrêt de ses activités) rentrent dans le périmètre de la surveillance consolidée réglementaire et prudentielle.

1.2 . ACTIONNAIRES IMPORTANTS

CA Indosuez(Switzerland)SA est détenue à 100 % par CA Indosuez Wealth (Group), la société holding regroupant et fédérant les entités de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole à l'échelle internationale.

CA Indosuez Wealth (Group) est détenue à 100 % par CACIB, la banque de marchés, de financement et d'investissement du groupe Crédit Agricole.

CACIB est elle-même détenue à 97,77 % par Crédit Agricole SA (97,33% directement et 0,44% via une filiale directe entièrement détenue, « Delfinances SA »), société organisée sous forme mutualiste et coopérative et qui est donc détenue par ses sociétaires et, pour la partie cotée de son capital, par ses actionnaires.

39 Caisses régionales détiennent ensemble, au travers de SAS rue la Boétie, la majorité du capital (55,29%) et des droits de vote (55,31%) de Crédit Agricole SA, qui n'est de ce fait pas opérable. Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui débattent, dans une instance de réflexion commune, la Fédération Nationale du Crédit Agricole, des grandes orientations du Groupe. L'essentiel du capital des 39 Caisses régionales est détenu par 2 417 Caisses locales.

Le capital de ces dernières est détenu par 10,1 millions de sociétaires.

La part flottante du capital de Crédit Agricole SA représente 44,71 %. À travers SAS Rue La Boétie, les Caisses régionales constituent donc l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA qui coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers du Groupe en France et à l'international.

Le groupe Crédit Agricole est le 10^{ème} groupe bancaire mondial par les fonds propres Tier 1 (*The Banker, Juillet 2020*).

Il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un contrôle de CA Indosuez (Switzerland) SA par un tiers externe au Groupe Crédit Agricole.

1.3 . PARTICIPATIONS CROISÉES

Il n'existe pas de participation croisée dépassant 5 % de l'ensemble des voix ou du capital de CA Indosuez (Switzerland) SA.

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend 11 membres au 31 décembre 2020, nommés par l'Assemblée générale des actionnaires. L'Assemblée générale ordinaire se prononce annuellement sur la composition du Conseil d'administration.

Un des Vice-Présidents est domicilié en Suisse. Aucun des membres ne fait partie du Comité exécutif. La majorité des membres n'exercent actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du groupe Crédit Agricole et n'en ont exercé aucune au cours des deux dernières années.

Il n'entretiennent par ailleurs pas de relation d'affaires étroite avec l'une de ces sociétés. La composition du Conseil d'administration et de ses Comités reflète le dispositif de gouvernance du groupe Crédit Agricole, qui prévoit, dans certaines filiales, la participation de Présidents ou Directeurs généraux de sociétés qui le composent. Les membres sont nommés au regard de leur honorabilité et compétences. Ces dernières sont appréciées à la lumière de leurs formation, connaissances et expériences. L'appréciation d'aptitude des membres est tant individuelle que collective, afin d'assurer une diversification, une complémentarité et un équilibre des profils suffisants et que, dans sa globalité, le Conseil d'administration soit doté des compétences requises dans ses domaines clés d'attributions. Les exigences de composition répondent par ailleurs à celles fixées par le droit et la pratique de la FINMA.

Le Conseil d'administration dispose en son sein de deux Comités spécialisés, le Comité d'Audit et des Risques et le Comité de Rémunération.

2.2. MEMBRES

JEAN-YVES HOCHER

Président et membre depuis le 29 juin 2017.
De nationalité française.
Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon et de l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts en France.
- Il commence sa carrière dans l'administration publique française, de 1981 à 1984 au Ministère de l'Agriculture puis, dès 1986, au Ministère de l'Economie et des Finances.
- Il rejoint le groupe Crédit Agricole en 1989 en tant que Directeur des affaires bancaires de la Fédération Nationale du Crédit Agricole dont il devient le Directeur général en 1997.
- Il est nommé en 2001 Directeur général de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres, puis en 2006 Directeur du pôle Assurances du Crédit Agricole et Directeur général de Predica. En mai 2008, il devient Directeur du pôle Services Financiers Spécialisés du groupe Crédit Agricole, puis en octobre 2008 Directeur général délégué en charge du pôle Développement des Caisses Régionales, Moyens de Paiement et Assurances du Groupe.
- Il prend enfin, en 2010 et jusqu'à sa retraite fin octobre 2018, les fonctions suivantes :
 - Directeur général de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank
 - Directeur général adjoint de Crédit Agricole SA, en charge du pôle Grandes Clientèles (Banque de Financement et d'Investissement, Banque privée, Gestion d'actifs, services aux institutionnels et aux entreprises).

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur Président de CA Indosuez Wealth (Group).
- Administrateur Vice-Président de l'Union de Banques Arabes et Françaises.
- Administrateur Président de Caceis Investor Services (jusqu'à fin octobre 2018).
- Administrateur Président et Président du Comité des nominations de CACEIS Bank (jusqu'à fin octobre 2018).

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication : aucun.

PIERRE MASCLET

Vice-Président dès le 20 décembre 2019.
Président du Comité de rémunération dès le 20 décembre 2019.
De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un diplôme en Management Financier de l'École Supérieure de Commerce de Paris, d'une maîtrise en droit des affaires et d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en Fiscalité Internationale.
- Après un parcours à la Banque Indosuez en France, qu'il a rejoint en 1992 en tant que Responsable produits et ingénierie, il intègre en 1995 les équipes front office où il est chargé de développer et suivre un fonds de commerce de clients privés entrepreneurs. Dix ans plus tard, il prend en charge les équipes marketing, produits et ingénierie ainsi que l'animation du marché des clients fortunés des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Il est ensuite nommé Directeur de la Clientèle en 2008.
- Il entre au service de la Banque en juin 2012 comme Responsable Marchés et Solutions d'Investissement puis devient, de janvier 2017 à juin 2019, Chief Executive Officer Asie et responsable de la succursale de Singapour.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur général Adjoint de CA Indosuez Wealth (Group) depuis juillet 2019, en charge du développement commercial.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur Président du CA Indosuez Wealth (Asset Management) (depuis le 19 août 2019).
- Administrateur de CFM Indosuez Wealth (depuis le 12 décembre 2019).
- Administrateur de Crédit Agricole Capital Investissement et Finance (depuis le 26 novembre 2019).
- Administrateur de CPR Asset Management (depuis 9 avril 2020).
- Administrateur de CAIIS Limited (jusqu'au 28 décembre 2018).

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication : aucun.

JACQUES BOURACHOT

Vice-Président depuis le 29 avril 2015,
Membre depuis le 29 avril 2014.
Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.
De nationalités suisse et française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un bachelor, d'un master, d'un diplôme de 3^{ème} cycle, et d'un doctorat ès sciences de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, ainsi que d'une licence en sciences économiques de l'École des Hautes Études Commerciales de l'Université de Lausanne.
- De 1978 à 1979, il exerce des fonctions de responsable auprès de La Société Française d'Études Thermiques et d'Énergie Solaire en France puis, de 1979 à 1985, d'ingénieur auprès de L'institut des Transports et de la Planification de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne. De 1983 à 1988, il est chargé de cours à l'École Nationale des Ponts et Chaussées à Paris. De 1985 à 1990, il prend la responsabilité du Service développement informatique de la Banque Gonet SA à Genève.
- En 1990, il devient responsable informatique auprès de Crédit Agricole Indosuez à Lausanne, jusqu'en 1994, puis Directeur général adjoint responsable de la Division Logistique et Chief Operating Officer pour la Suisse jusqu'en 2001. De 2001 à 2012, il est Chief Operating Officer du Métier Banque privée internationale et de Crédit Agricole (Suisse) SA, puis de 2012 à 2014 Chief Operating Officer du groupe Crédit Agricole Private Banking.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Président du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (depuis 2014), membre depuis 1998.
- Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA (depuis 2014).
- Administrateur d'Azqore SA (depuis 2018).

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- Associé gérant de Bourachot Conseils Sarl
- Administrateur Président et Directeur Général de LOGFI SA.

GIOVANNI BARONE-ADESI

Membre depuis le 23 mars 2017.
Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1
De nationalités canadienne, suisse et italienne.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un MBA et d'un doctorat de la Graduate School of Business de l'Université de Chicago aux États-Unis, lauréat en ingénierie électrique de l'Université de Padova en Italie.
- Il débute sa carrière en 1981 comme professeur assistant de finance au Canada. Il poursuit comme Professeur associé de finance en 1983 puis, depuis 1987 comme Professeur de finance dans différentes universités en Suisse, au Royaume- Uni, au Canada et aux États-Unis.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années : aucun

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- Administrateur Président d'OpenCapital SA (depuis 2010)
- Membre de l'Advisory Board de COMOI Consulting S.p.A (depuis 2005).
- Administrateur de CO.MO.I. (Suisse) SA (depuis le 18 juin 2020).

JEAN-LOUIS BERTRAND

Membre depuis le 23 février 2012. Membre du Comité d'audit et des risques depuis décembre 2015.
Membre du Comité de rémunération depuis le 29 avril 2015.
Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.
De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École Centrale de Paris, ainsi que d'un MBA HEC-CPA, et d'une certification d'administrateur de sociétés de l'Institut Français des Administrateurs / Sciences PO Paris.
- De 1975 à 1987, il commence sa carrière comme banquier commercial à l'international au sein du groupe ABN AMRO et de sa filiale Banque Neufilize ; responsable de l'Asian Currency Unit à Singapour de 1983 à 1985 et responsable des grandes entreprises pour la France de 1985 à 1987.
- De 1987 à 2000, il poursuit comme banquier de marchés auprès de la Caisse de gestion Mobilière (devenue CPR). Il est successivement responsable des activités de trading et de vente de valeurs du Trésor français, puis des activités en direction des Émetteurs, puis de l'intermédiation sur les marchés auprès des émetteurs et des investisseurs, puis Directeur général de Banque CPR.
- De 2000 à 2012, il exerce comme banquier d'investissement auprès de CACIB. D'abord comme Senior Banker pour de grands clients corporate, puis dès 2009, nommé membre du Comité de direction, comme responsable du coverage des grands clients français, corporate et investisseurs institutionnels, puis comme responsable mondial du coverage des institutions financières, jusqu'à sa retraite.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de CPR Asset Management.

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication : aucun

BASTIEN CHARPENTIER

Membre depuis le 1^{er} janvier 2018.
Membre du Comité de rémunération depuis le 1^{er} janvier 2018.
De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de L'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique de Paris.
- Il rejoint Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en 1985 comme auditeur, puis devient chef de mission. Il poursuit ensuite sa carrière dans des fonctions de direction. Nommé Directeur financier des filiales de promotion immobilières de CACIB à Paris en 1991, il devient Chief Operating Officer régional Asie en 1997. De 2002 à 2003, il est rattaché à la Direction générale, en charge de mettre en place la fonction d'administration de crédit. Il occupe ensuite dès 2003 successivement le poste de Chief Operating Officer monde du métier Fixed Income. A partir de 2004, il est Directeur général du groupe Crédit Agricole en Pologne, en charge de la banque de détail du consumer finance et du leasing jusqu'en 2010. Il est ensuite Directeur Finance, IT et Organisation du métier Banque de proximité internationale. En 2012, il devient Directeur général de CACEIS Bank en Allemagne. En décembre 2017, il prend ses fonctions opérationnelles actuelles dans le Métier Indosuez Wealth Management.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- En décembre 2017, il rejoint CA Indosuez Wealth (Group) en qualité de Directeur Général Adjoint, en charge du fonctionnement, des fonctions de support et des Chief Operating Officers du Métier.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur (depuis 2018), membre du Comité d'audit et risque et du Comité de rémunération de CA Indosuez Wealth (Europe).
- Administrateur de CA Indosuez Wealth (France) (jusqu'au 3 février 2020).
- Censeur de CA Indosuez Wealth (France) (depuis le 7 février 2020).
- Administrateur (depuis 2018) et membre du comité d'audit et risque de CFM Indosuez Wealth.
- Administrateur Vice-Président d'Azqore SA.
- Membre du Comité de rémunération de CA Indosuez (Switzerland) SA

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication : aucun

LAURENT CHENAIN

Membre depuis le 1 janvier 2019.
De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une Maîtrise de Gestion de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que d'un diplôme de 3^{ème} cycle / master de l'ESCP.
- En 1988 il débute au sein du département Corporate de la Banque Indosuez à Londres. Il rejoint ensuite en 1989 la Direction des Financements de Projets à Paris au sein de laquelle il occupe différents postes, tout d'abord dans l'équipe infrastructure puis dans celle Energie, où il contribue au développement de la franchise de la banque dans le secteur « Oil & Gas » dont il prend la tête en 1997.
- En 2000, il rejoint l'équipe des Financements d'acquisitions / LBO du Crédit Agricole Indosuez, dont il prend en 2003 la responsabilité pour la France. Entre 2004 et 2009, il codirige ensuite l'équipe des Financements d'acquisitions / LBO du Calyon/Crédit Agricole CIB et en prend la tête en 2010.
- En 2012 il rejoint le Département des Financements Structurés de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank comme responsable mondial de la Direction de l'Immobilier et de l'Hôtellerie (DIH) jusqu'en novembre 2018.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur de la Banque de Transactions et du Commerce International et membre du Comité de Direction de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank depuis décembre 2018.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de Crédit Agricole CIB AO, Russie (depuis le 1^{er} janvier 2019)
- Administrateur de Crédit Agricole Leasing & Factoring (depuis le 1^{er} janvier 2019)
- Administrateur de Crédit Agricole Immobilier (jusqu'en décembre 2018)
- Administrateur de Komgo SA (depuis le 8 juillet 2020).

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- Vice-Président de la France en Marche.

KATIA COUDRAY CORNU

Membre depuis le 28 juin 2019.
Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Bachelor en économie, finance et comptabilité de l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration de Saint-Maurice, du diplôme international de Certified International Investment Analyst CIIA®, ainsi que d'une certification de l'Académie des Administrateurs (ACAD).
- Entre 1994 et 2001, elle occupe différentes fonctions dans le domaine des fonds et du private equity au sein de plusieurs établissements bancaires suisses.
- Elle devient ensuite, pendant 10 ans, responsable de la plate-forme multi-gestion et innovation de l'Union Bancaire Privée.
- Elle rejoint en 2011 Syz Group en tant que responsable du développement des produits puis de l'investissement, et enfin, de 2015 à 2018, CEO de Syz Asset Management.
- En 2019, elle devient consultante indépendante pour le groupe Reyl & Cie, dont elle rejoint en juillet 2019 l'unité de gestion institutionnelle en tant que responsable de l'investissement à impact social puis, début 2020, responsable d'une nouvelle filiale dédiée à l'investissement durable, Asteria Investment Managers.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années : aucun

Autres activités et groupement d'intérêts sujets à publication :

- Administratrice de GAM Holding AG.

CHRISTOPH RAMSTEIN

Membre depuis le 19 novembre 1999. Membre du Comité d'audit et des risques depuis décembre 2015.
Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.
De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une licence en économie de l'Université de St. Gall et d'une licence en droit de l'Université de Zurich, avocat au barreau de Zurich.
- De 1981 à 1983, il commence sa carrière comme collaborateur auprès du cabinet Pestalozzi à Zurich. En 1983 il rejoint le cabinet Milbank, Tweed, Hadley & McCloy à New York. En 1986, il rejoint à nouveau Pestalozzi et exerce en qualité d'associé jusqu'en 2014, puis comme conseil.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années : aucun

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- Président du Conseil de la fondation d'utilité publique Werner Abegg Fonds.
- Membre du Conseil de la Fondation de famille Arthur und Elisabeth Bareiss-Zielcke.

CÉDRIC TILLE

Membre depuis le 29 juin 2017.
Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.
De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un master en économie de l'Université de Lausanne, d'un master en économie et d'un doctorat de Princeton University aux États-Unis.
- Il débute sa carrière en 1997 comme stagiaire d'été auprès de la Section des finances internationales du Board of Governors du Federal Reserve System à Washington DC. De 1998 à 2007 il poursuit comme économiste dans le département recherche internationale de la Federal Reserve Bank of New York.
- En hiver 2005/2006, il devient en parallèle Professeur invité auprès du Graduate Institute for International and Development Studies à Genève. Il rejoint en 2007 cet Institut comme Professeur d'économie. En parallèle, il dirige depuis 2012 le programme Bilateral Assistance and Capacity Building for Central Banks créé par cet Institut et le Secrétariat d'État suisse aux affaires économiques (SECO), a été en juin 2009 et en juin 2010 chercheur invité auprès du Hong Kong Institute for Monetary Research de la Hong Kong Monetary Authority, et enseigne, depuis le printemps 2019, un cours dans le cadre du programme de bachelor en économie de l'Université suisse à distance (UniDistance).

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années : aucun

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- Membre du Conseil de Banque, du Comité des risques et du Comité de nomination de la Banque Nationale Suisse (depuis 2011).
- Consultant scientifique externe pour Protogoras & Associés SA, Collonge-Bellerive (anciennement Wealthsuit Startup).

FRANÇOIS VEVERKA

Membre depuis le 23 mars 2017. Président du Comité d'audit et des risques depuis le 23 mars 2017.
Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.
De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales et de l'École Nationale d'Administration en France.
- Il commence par occuper différents postes dans la sphère économique publique, notamment au Ministère des Finances et à la Commission des opérations de bourse. Il assume ensuite des fonctions exécutives au sein de Standard & Poor's (1990- 2006) et, à ce titre, intervient aux côtés des autorités de contrôle et de régulation prudentielle sur tous les sujets touchant la banque et les marchés financiers. En 2007, il devient ensuite Directeur général de la Compagnie de Financement Foncier. Dès 2008, il développe enfin une activité de conseil en activités bancaires et financières.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur et Président du Comité d'Audit et des Risques de CFM Indosuez Wealth (depuis octobre 2017).
- Administrateur d'Amundi UK Ltd (jusqu'en juin 2020).
- Administrateur d'Amundi Luxembourg SA (depuis mars 2018).
- Administrateur d'Amundi Money Market Fund (Luxembourg).
- Membre du Comité de surveillance d'Amundi Asset Management.
- Censeur auprès d'Amundi Group (jusqu'à février 2018).

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de Surveillance d'Octo-Finances SA (Paris).
- Administrateur, Président du Comité des risques de Millés Banque SA (dénommée Barclays France SA jusqu'en avril 2018).

2.3. ORGANISATION

2.3.1. FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'administration se réunit en principe quatre fois par année et tient si nécessaire des séances extraordinaires.

Il opère sur la base de dossiers préparés par son Secrétariat. Ses séances se déroulent selon un ordre du jour préétabli et font l'objet de procès-verbaux signés conjointement par le Président, à défaut un des Vice-Présidents, et le Secrétaire.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est par ailleurs régi par le Règlement interne.

Ce document décrit notamment les principes et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise permettant de favoriser la qualité des travaux du Conseil tels que les obligations de confidentialité, d'indépendance, de fidélité et les obligations en cas d'informations privilégiées et de conflits d'intérêts.

Les administrateurs en situation de conflit d'intérêt doivent révéler le conflit et s'abstenir de délibérer.

En 2020, le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois et a tenu trois séances par voie de circulation.

2.3.2. COMPÉTENCES

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute direction, de la haute surveillance des risques et de l'adéquation du système de contrôle de la gestion de la Banque.

A ce titre, il traite des points majeurs de stratégies et de politiques générales, de gestion et de surveillance des activités et des risques. Il approuve, le cas échéant sur proposition du Comité exécutif, les moyens, structures et plans destinés à les mettre en œuvre. Il a la responsabilité suprême en matières de finance, d'aménagement de la comptabilité et du contrôle financier selon les buts fixés, d'établissement du rapport annuel d'activité, d'adoption du budget annuel et des objectifs financiers annuels, y compris la planification des fonds propres et la tolérance au risque de liquidité. Il est en outre responsable de l'adéquation des ressources, de la gouvernance, de la surveillance et du contrôle du respect des normes (compliance).

Il se prononce sur les questions liées à l'administration de la Banque qui lui sont soumises par les membres du Comité exécutif et sur les autres questions qui lui sont soumises par ses Comités spécialisés. Il décide entre autres des changements d'activités, de structures et des investissements stratégiques ou immobiliers, tels que création, acquisition ou cession

de filiales ou de participations, ouverture ou clôture de succursales et de bureaux de représentation, acquisition ou cession de fonds de commerce, achat ou vente d'immeubles. Il prend également les décisions requises au titre des dispositions légales et réglementaires notamment en matière de gouvernance d'entreprise, de ressources humaines, de gestion des risques et de contrôle interne.

Le Conseil d'administration procède annuellement à une autoévaluation de sa composition, de ses objectifs et de son mode de travail.

Le Conseil d'administration délègue certaines de ses tâches, dans la mesure permise par la loi et la réglementation, à ses Comités spécialisés.

Ces Comités siègent plusieurs fois par an, en fonction des sujets et des préavis à donner au Conseil. Le Comité d'Audit et des Risques se réunit au moins une fois par trimestre et le Comité de Rémunération au moins deux fois par an.

Leurs membres sont désignés par le Conseil d'administration parmi les Administrateurs.

La composition de ces Comités au 31 décembre 2020 est la suivante :

- Comité d'Audit et des Risques : François Veverka (Président), Jean-Louis Bertrand, Laurent Chenain et Christoph Ramstein
- Comité de Rémunération : Pierre Masclat (Président), Jean-Louis Bertrand et Bastien Charpentier.

Ces Comités opèrent sur la base de dossiers préparés par leur Secrétariat. Ils ont des compétences décisionnelles limitées et facilitent la prise de décisions du Conseil en lui donnant leur préavis.

Le Comité d'Audit et des Risques a des attributions en matière de bouclements et rapports financiers, de gestion des risques, de surveillance et contrôle interne, y compris d'audit.

Le Comité de Rémunération revoit annuellement la politique de rémunération, veille à sa conformité à la réglementation applicable et recommande au Conseil les adaptations y relatives. Il s'assure de sa bonne mise en œuvre, en informe le Conseil et établit le rapport annuel y relatif du Conseil. Le Règlement interne précise plus en détail les rôles, tâches et des responsabilités du Conseil et de ses Comités.

2.3.4. INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION OPÉRATIONNELLE

Le Conseil d'administration est régulièrement informé des questions pertinentes relatives aux activités et à la situation de la Banque. Ces informations lui sont fournies par la Direction opérationnelle, les Comités du Conseil, l'organe de révision, la société d'audit et l'Inspection Générale.

Le Chief Executive Officer s'entretient régulièrement, hors séances du Conseil, avec le Président du Conseil d'administration et avec le Vice-Président en fonction au sein du Groupe des principales décisions de direction opérationnelle et des questions essentielles pour la Banque et ses entités. Il met à leur disposition les procès-verbaux des séances du Comité exécutif. Le Chief Executive Officer informe en outre immédiatement le Président des affaires, incidents ou événements extraordinaires susceptibles d'avoir une influence significative sur les activités, la situation ou la réputation de la Banque ou de son Groupe. Il avertit en outre immédiatement le Président du Conseil et le Président du Comité d'Audit et des Risques en cas de nouveaux risques importants ou lorsque la situation de la Banque se modifie sensiblement dans le cadre du système de contrôle et de gestion des risques.

Le Chief Executive Officer ou d'autres membres du Comité exécutif, le Président du Conseil, les Présidents des Comités du Conseil, l'Inspection Générale, l'organe de révision et la société d'audit fournissent au Conseil (pour certains et selon le cas via le Comité du Conseil concerné), pour information ou décision, les informations pertinentes lui permettant d'exercer ses tâches. Le Conseil d'administration peut inviter à ses séances d'autres collaborateurs ou des experts externes, dont il estime le concours nécessaire.

Ces informations incluent en particulier, pour ses séances ordinaires :

- des informations concernant les activités et la stratégie, telles que :
 - un compte rendu sur la marche générale des affaires, les résultats, le suivi budgétaire, la mise en œuvre de la politique générale, les importantes décisions prises et les événements importants,
 - les changements de politiques et de stratégies
 - les changements organisationnels importants
- des informations concernant les comptes, la situation financière et les interventions de l'organe de révision, telles qu'une présentation concernant les comptes et la situation financière

- des informations concernant les risques, le contrôle interne et la surveillance, telles que :
 - le concept-cadre et les indicateurs de gestion des risques
 - la situation au regard des différents risques encourus (notamment risques de marchés, risques de contrepartie, risques opérationnels, coût du risque et provisionnement, répartition par pays et par secteurs)
 - la situation en matière de conformité, notamment les dossiers importants, les mesures prises et des points réguliers sur la mise en œuvre des attentes des autorités
 - les risques juridiques, notamment au regard des litiges et procédures significatifs en cours la situation des fonds propres et de la liquidité
 - les missions et le suivi des recommandations d'audit interne
 - les activités, les procès-verbaux et le rapport annuel du Comité de Contrôle interne
 - les observations et attentes des autorités de surveillance et les actions mises en œuvre pour y répondre
 - les politiques en matière de risques
 - les rapports, observations et recommandations de la société d'audit et leur suivi
 - les rapports annuels sur les risques, sur le contrôle interne, sur la gestion de la conformité et sur les activités de l'Inspection Générale
- des informations concernant la gouvernance, les rémunérations et les ressources humaines, telles que :
 - la politique en matière de personnel et de rémunération,
 - la nomination et la révocation des membres de ses Comités, des membres de la Direction et du responsable de l'Inspection Générale
- des informations concernant les évolutions légales et réglementaires importantes.

Des informations supplémentaires sur la conduite, les contrôles et la gestion des risques figurent à la note 4.3 des comptes annuels.

Les sujets soumis au Conseil d'administration sont planifiés selon une périodicité définie en fonction des exigences légales et réglementaires et des attentes du Conseil. La majeure partie des points portés à l'ordre du jour des séances du Conseil font l'objet d'un support écrit diffusé préalablement à celles-ci.

Le Chief Executive Officer assiste à toutes les séances du Conseil d'administration et en principe à toutes

celles de ses Comités. Les membres du Comité exécutif et les spécialistes internes, voire d'éventuels experts externes mandatés sur des points particuliers, participent à toutes les séances des Comités du Conseil dans la mesure des sujets à l'ordre du jour qui les concernent. Le responsable de l'Inspection Générale participe à toutes les séances du Comité d'Audit et des Risques traitant des sujets d'audit. Le réviseur responsable de la société d'audit participe à toutes celles traitant des rapports d'audit émis par celle-ci. Le représentant de l'organe de révision externe participe à toutes celles traitant des états financiers. Il en va de même du Directeur financier, qui participe en outre à toutes celles traitant des fonds propres, des liquidités et de l'Asset and Liabilities Management ou d'autres sujets financiers. Les membres du Conseil et de ses Comités peuvent leur poser toutes les questions qu'ils estiment utiles.

Le Président du Conseil d'administration et le Vice-Président en fonction au sein du Groupe s'assurent que l'information circule de manière appropriée entre la Direction opérationnelle et le Conseil d'administration, en particulier de la bonne inscription des informations nécessaires à l'ordre du jour. Les Présidents des Comités du Conseil veillent qu'il en soit de même vis-à-vis des membres de ces Comités.

Les nouveaux administrateurs ont accès dès leur nomination à une documentation comprenant en particulier les principaux documents en termes de gouvernance des organes sociaux de la Banque, le périmètre de contrôle interne, le dernier rapport annuel de la Banque, le dernier rapport d'audit annuel de la société d'audit, le dernier rapport annuel de l'Inspection Générale, le dernier rapport annuel sur les risques, ainsi que la dernière évaluation de la Banque par la FINMA.

Les administrateurs bénéficient en outre de formations. En 2020, ils ont suivi une formation interne sur des thèmes importants de conformité.

Le Conseil d'administration s'appuie sur les travaux de ses Comités spécialisés et de l'Inspection Générale pour accomplir ses obligations de surveillance et de contrôle. Il tient également compte des rapports de l'organe de révision externe et de la société d'audit.

Le Comité d'Audit et des Risques peut demander à avoir accès à toute information qu'il juge pertinente à l'exercice de ses missions. Il s'appuie principalement sur les informations fournies par les responsables

concernés, ainsi que sur les entretiens ou réunions qu'il tient avec l'organe de révision, la société d'audit et les collaborateurs qu'il juge utile de rencontrer dans l'exercice de ses missions. Ces entretiens ou réunions peuvent être réalisés, s'il le souhaite, hors la présence des responsables concernés.

L'Inspection Générale est une unité indépendante de la Direction opérationnelle, qui rapporte directement au Conseil d'administration et au Comité d'Audit et des Risques, et qui constitue un instrument de contrôle et de gestion des risques à leur disposition. Elle accomplit des contrôles réguliers portant sur les activités de la Banque et de ses entités et dispose à cet effet d'un accès illimité à l'information. Elle réalise ses missions conformément aux directives de la profession. Elle vérifie et évalue, par une approche systématique et méthodique, les processus de gestion des risques et de contrôle interne et formule des propositions pour renforcer leur efficacité. Son organisation, son champ d'activité et son fonctionnement sont réglés par les statuts, le règlement interne et une directive approuvée par le Conseil.

L'Inspection Générale est composée de 11,7 membres (au 31 décembre 2020). Son responsable est nommé par le Conseil d'administration. Elle est dirigée par Jean-Paul Bicot depuis le 1^{er} avril 2017, qui présente la formation et le parcours professionnel suivants :

- Titulaire d'un diplôme de la Société Française des Analystes Financiers, d'un Master de Sciences et Techniques et d'une certification comme analyste par Standard & Poor's.
- Il débute sa carrière en 1987 à la Lyonnaise de Banque à Paris comme Responsable des risques et du contrôle de gestion marchés de capitaux. En 1992, il entre au Crédit Commercial de France comme Chef de Mission à l'Inspection Générale avant de rejoindre HSBC Capital Management en 1995 comme Responsable de la Gestion Monétaire et Court Terme. En 2000, il est nommé Co-Responsable de HSBC Securities Services en France. En mai 2010, il est appelé à diriger la ligne métier Inspection Générale du Groupe CACEIS (Paris, Luxembourg et Munich).

L'Inspection Générale planifie son activité annuellement, sur la base d'une cartographie des risques qu'elle actualise parallèlement. Elle soumet cette planification à l'approbation du Conseil d'administration, sur avis du Comité d'Audit et des Risques. Elle émet des rapports à l'issue de ses

missions consignnant ses constats et recommandations à l'attention du Conseil d'administration, du Comité d'Audit et des Risques et de la Direction opérationnelle, dont elle discute le contenu avec la société d'audit et le Comité d'Audit et des Risques.

Elle effectue un reporting semestriel du suivi des recommandations d'audit ouvertes et un rapport annuel d'activité.

L'Inspection Générale est surveillée et évaluée par le Comité d'audit des risques, qui juge de son efficacité et veille à ce qu'elle dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées, s'assure qu'elle exerce ses activités avec l'indépendance et l'objectivité requises, et examine la coopération qu'elle entretient avec la société d'audit.

Le Conseil d'administration évalue annuellement l'adéquation à ses besoins de l'information qui lui est fournie.

2.4. COMITÉ EXÉCUTIF

Les membres du Comité exécutif sont responsables des tâches opérationnelles de la direction des affaires, de la gestion et de la surveillance des risques et du bon fonctionnement général. Ils s'appuient à cette fin sur les membres de la direction élargie et sur différents Comités auxquels le Comité exécutif peut déléguer une partie de ses attributions.

2.4.1. MEMBRES

Le Comité exécutif comprend 11 membres au 31 décembre 2020 (12 jusqu'à 11 décembre 2020), nommés par le Conseil d'administration. Il a enregistré, en cours d'exercice, la sortie de Messieurs Patrick Ramsey, Pierre Glauser et Marcel Naef et de Madame Viviane Gabard, ainsi que l'entrée de Madame Isabelle Jacob Nebout (qui a succédé à Monsieur Patrick Ramsey) et de Monsieur Camille Sednaoui (qui a succédé à Monsieur Pierre Glauser dans sa fonction de membre du Comité exécutif). Le Comité exécutif réitère ses remerciements aux membres sortant pour leur contribution et leur engagement.

Le Comité exécutif a en outre enregistré au 1^{er} janvier 2021 l'entrée de Monsieur Olivier Alber (qui a succédé à Monsieur Marcel Naef dans ses fonction de Directeur Juridique et de membre du Comité exécutif).

JEAN-FRANÇOIS DEROCHE

Chief Executive Officer depuis janvier 2016.
De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Institut d'Études Politiques Paris et Licencié en Droit.
- Il dispose d'une expérience internationale reconnue dans le secteur bancaire et financier depuis de très longues années. Il commence sa carrière au Crédit Lyonnais en 1982, où il occupe de nombreuses fonctions, parmi lesquelles Senior Banker au Département des clients européens de New York, General Manager de l'Agence de Boston, Chargé d'Affaires de la Banque d'Investissement. Il devient ensuite Responsable de la Division Investment Banking au Japon. En 2004, il rejoint Crédit Agricole Corporate & Investment Bank afin de mettre en place la fusion des activités de marchés de capitaux entre Crédit Agricole Indosuez et Crédit Lyonnais. En 2005, il devient Secrétaire Général des Marchés de Capitaux et des Courtiers, et en 2008, Responsable Global Market Division pour les Amériques. En 2011 et jusqu'en janvier 2016, il devient ensuite Senior Regional Officer pour les Amériques et Senior Country Officer des États-Unis pour CACIB.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de Fondation Indosuez (Suisse)
- Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA
- Administrateur de CA Indosuez Finanziaria SA
- Administrateur de CA next bank
- Membre du Conseil de Fondation Genève Place Financière
- Administrateur d'Azqore
- Membre du Comité de Direction Générale Groupe du Métier Wealth Management.

ISABELLE JACOB-NEBOUT

Directrice Wealth Management depuis mars 2020.
De nationalités suisse et française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Diplôme d'Études Supérieures de l'Inseeec School of Business and Economics de Paris.
- Avant de rejoindre CA Indosuez (Switzerland) SA en décembre 2019, Isabelle Jacob-Nebout a exercé de nombreuses responsabilités au sein du groupe BNP Paribas, qu'elle a rejoint en 1988. Active depuis 15 ans en Suisse, elle dispose d'une expérience commerciale et en management opérationnel, ainsi que d'une connaissance approfondie des marchés non domestiques servis depuis la Suisse, de même que de compétences reconnues dans les domaines de l'efficacité commerciale, du développement et de l'innovation.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Administratrice de CA Indosuez Finanziaria SA (depuis août 2020).
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse) (dès août 2020).
- Membre du Conseil de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire (ISFB), Genève.
- Membre du Bureau de l'Antenne suisse de l'ONG PSE (Pour un Sourire d'Enfant)

PATRICK RAMSEY

Directeur Wealth Management de juillet 2019 à février 2020, antérieurement et depuis novembre 2013 Directeur Clientèle Privée.
De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de HEC Lausanne.
- Il débute sa carrière auprès du Groupe Darier Hentsch & Cie à Genève en 1993 évoluant principalement dans la gestion institutionnelle. En 2002, il rejoint Merrill Lynch à Genève où il exerce successivement les fonctions de stratège, de responsable de la Clientèle Privée, puis de Directeur général. En 2010, il rejoint Barclays Bank (Suisse) SA en tant que Directeur général.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Administrateur de CA Indosuez Finanziaria SA (jusqu'en juillet 2020).
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse) (jusqu'en août 2020).

OMAR SHOKUR

Directeur Markets, Investment & Structuring depuis avril 2017 jusqu'au 30 juin 2019, puis Chief Executive Asia et responsable de la succursale de Singapour.
De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Ingénieur de formation, il possède un Master en Mathématiques de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), diplôme qu'il a obtenu conjointement avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston en 2001. Il détient également un MBA de l'IMD Business School de Lausanne (2006).
- Il entre en 2001 au service de la Banque, au sein du Département de l'équipe du Organisation en charge des projets stratégiques et opérationnels visant à appuyer le développement de la Banque. Intégré dès 2007 à CACIB à Londres, il se concentre ensuite sur la structuration/vente de produits dérivés sur matières premières. Il exercera par la suite cette activité, en tant que

responsable des dérivés sur matières premières, au sein de la salle des marchés à Genève. En 2010, il est appelé à diriger la Zone Intermédiaires Financiers à Genève, responsabilité qui s'étend en 2014 à l'ensemble des activités liées à cette clientèle pour la Suisse et l'Asie.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Administrateur de CA Indosuez Finanziaria SA jusqu'au 30 avril 2020.
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

PIERRE GLAUSER

Directeur International Trade & Transaction Banking depuis 2003 jusqu'au 30 juin 2020. De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Économiste HEC de l'Université de Genève.
- Il mène depuis 40 ans une carrière dans le monde bancaire, dont depuis plus de 25 ans au CA Indosuez (Switzerland) SA à Genève.
- Il débute son parcours professionnel en 1978 à la Banque Paribas (Suisse) SA dans le domaine du commerce international. Membre de la direction, il poursuit sa carrière à la BSI pour développer les activités de la banque en Suisse romande et, en particulier, pour créer un pôle financement de matières premières.
- En 1992, il rejoint la Banque du Crédit Agricole (Suisse) SA dont il devient le Directeur général en 1995. En 1999, lors de la fusion de celle-ci avec le Crédit Agricole (Suisse) SA, il reprend l'ensemble de l'activité commerciale de la Banque, qui comprend, outre le financement du négoce international, des activités import/export, corporate, immobilier et ingénierie financière. Tout en conservant ses responsabilités locales, il est nommé, en 2003 Responsable Mondial de la ligne Métier Financement Transactionnel de Matières Premières pour le groupe Crédit Agricole Corporate & Investment Bank puis, en 2016, Responsable mondial de l'ensemble des activités de Commerce international, incluant Trade Finance, Export Finance et Financement des Matières Premières.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.
- Membre du Comité exécutif de Swiss Trading and Shipping Association, Genève.
- Vice-Président de la Chambre du commerce et de l'industrie Suisse-Turquie, Genève.

CAMILLE SEDNAOUI

Directeur International Trade & Transaction Banking depuis juillet 2020.

De nationalités suisse, française et libanaise.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures de l'Institut Technique de Banque à Paris.
- Il a débuté sa carrière en 1989 auprès de la Banque Trad à Paris. Lors de la fusion de celle-ci avec le Crédit Lyonnais, il en rejoint le département Commodities and Trade Finance. En 2002, il poursuit son activité au Crédit Lyonnais à Genève avec pour mission le transfert du portefeuille des négociants et le développement de la franchise. En 2005, suite à la fusion avec CA Indosuez (Suisse) SA, il rejoint le département Energie et devient en 2018 Head of Mining, Metal and Soft Commodities.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun

FRANK BERVILLE

Directeur Coverage depuis novembre 2011.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'École supérieure de Commerce Paris
- Il débute sa carrière à la Banque Indosuez à Nairobi en 1992 en tant qu'analyste de crédit, puis rejoint Crédit Agricole Corporate & Investment Bank à Paris en 1994 en tant qu'auditeur interne. Dès 1999, il devient Relationship Manager d'entreprises publiques ou grandes sociétés privées. En 2004, il est nommé banquier conseil, en charge d'un portefeuille de grandes entreprises françaises ou internationales, actives dans divers secteurs économiques.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (depuis décembre 2020)
- Membre du Conseil de surveillance du Groupe Comte Serres SA, Nîmes

VALERIA CHOLAT

Directrice Communication depuis novembre 2016.
De nationalité suisse et italienne.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Bachelor of Science in Business Administration de l'Université Internationale de Monaco.
- Elle effectue la majeure partie de sa carrière en Suisse dans le domaine de la communication et du marketing. Après plusieurs expériences dans le secteur du luxe (en particulier groupes Lancaster et Hermès) entre 1994 et 2000, elle rejoint JP Morgan à Genève où elle exerce notamment des responsabilités en front-office. En 2004, elle rejoint Barclays Bank (Suisse) SA en tant que Responsable de la Communication et du Marketing pour la division Wealth Management pour le Royaume- Uni et l'Europe.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

OLIVIER DE KONING

Directeur Financier depuis janvier 2019.
De nationalité française

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de la SKEMA (Sup de Co Lille).
- Il débute sa carrière en 1991 chez KPMG comme auditeur, puis rejoint en 1994 l'Inspection Générale de Crédit Lyonnais à Paris. Dès 1997, il intègre New York comme Capital Markets Controller du Crédit Lyonnais, puis devient responsable de la Comptabilité et du Contrôle de gestion de CACIB. En 2006, il rejoint CACIB France à Paris comme responsable de la Comptabilité, puis devient en 2008 responsable du département Études et Projets. En 2011, il est promu responsable du contrôle financier du Groupe CACIB. En 2017, au sein de la Direction Générale de CACIB, rattaché au Directeur général délégué, il devient Chargé de mission auprès de la présidence, en charge de missions et d'études stratégiques en lien avec les initiatives du plan à moyen et long terme.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse)

VIVIANE GABARD

Directrice Compliance et Référentiel Clients depuis juin 2015 jusqu'au 14 décembre 2020).
De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Master de l'École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers et, d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en Technique d'Exportation de l'Institut d'Administration des Entreprises de Poitiers.
- Elle débute sa carrière à la Caisse Nationale de Crédit Agricole à New York en 1993 au sein de l'équipe Commodity Finance. En 1993, elle est nommée Relationship Manager en charge d'un portfolio d'une clientèle de négociants de Soft Commodities. En 1997, elle rejoint le département de l'Inspection et de l'Audit à Paris en tant qu'Inspecteur-Auditeur. En 2000, elle intègre Crédit Agricole Indosuez en tant que Senior Risk Analyst et est nommée en 2002 Head of Transactional Financing Risk Team. En 2004, elle est nommée Head of Worldwide Sectors & Financial Engineering Risk Team puis, en 2009, Head of Structured Finance & Financial Engineering Risk Team chez Crédit Agricole Corporate & Investment Bank.
- Elle a précédemment occupé le poste de Directrice Risques & Contrôle Permanent au sein de Crédit Agricole (Suisse) SA de février 2009 à mai 2015.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (jusqu'en février 2021).
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

ALINE KLEINFERCHER

Directrice des Ressources Humaines depuis septembre 2011.
De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Master en droit bilingue de l'Université de Fribourg, complété par une formation d'avocat effectuée à Genève.
- Après avoir été juriste au sein du Département Juridique de la Deutsche Bank (Suisse) SA, elle devient Directrice de leur Département juridique. Elle rejoint ensuite la banque Lombard Odier, où elle prend la direction du Service de Lutte contre le Blanchiment.
- Elle oriente sa carrière dans le domaine des Ressources Humaines auprès de la Banque Pictet & Cie en tant que Responsable du Service Recrutement et Projets Stratégiques RH. Elle rejoint ensuite la banque UBS en tant que Directrice des Ressources Humaines Suisse Romande.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (jusqu'au 31 décembre 2019, puis dès le 1 mai 2020).

JÉRÔME LALOURCEY

Chief Operating Officer depuis octobre 2017.
De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion Paris.
- Il entre au service de la Banque en 2011 comme Responsable de l'État-Major Banque Privée. Il devient ensuite Responsable de l'État-Major du CEO et du département d'Optimisation et Transformation de l'Organisation (OTO). Il supervise désormais également les départements Organisation et Maîtrise d'Ouvrage (OMA), Digital, Sécurité de l'Information (CISO), Information Technique (DSI), ainsi que le département Services Généraux et Opérations.
- Il a occupé précédemment le poste de COO de la succursale de CACIB à Londres et de Directeur Financier de la Banque Saudi Fransi (BSF) à Riyad.
- Il a également travaillé en tant que Chef d'État-Major du Responsable mondial des Marchés de Capitaux de CACIB à Paris.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

MARCEL NAEF

Directeur Juridique et Gouvernance depuis juin 2015 jusqu'au 31 décembre 2020.
De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Master en Droit de l'Université de Genève, complété par l'obtention du Brevet d'avocat du Barreau de Genève en 1987.
- Il possède une expérience juridique de plus de 30 ans dans le monde bancaire et financier. Il a occupé précédemment le poste de Directeur du service Juridique chez Deutsche Bank (Suisse) SA pendant plus de 10 ans. Auparavant il a fait carrière au sein de BNP Paribas (Suisse) SA où il a été nommé Directeur du département Juridique en 1994. Il a débuté sa carrière en 1988 en tant que juriste auprès de Banque Paribas (Suisse) SA.
- Il entre au service de la Banque en avril 2013 comme Directeur Juridique & Compliance.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de fondation de la Fondation E. Naef Pour La Recherche In Vitro, Genève.

HUBERT VIEILLE-CESSAY

Directeur des Risques et Contrôle Permanent depuis septembre 2015 et, depuis le 28 juin 2018, Chief Operating Officer.
De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université de Nancy II et diplômé de HEC Paris.
- Entré en 1981 au Crédit Lyonnais et riche d'un parcours international au sein du Groupe, il devient Head Project Finance and Syndication au Crédit Lyonnais Hong Kong en 1997. Il rejoint Crédit Lyonnais Bank Polska en 2001 dont il est nommé Président du Comité de Direction. En 2006, il intègre Crédit Agricole Corporate & Investment Bank à Paris en tant que Responsable Contrôle Permanent & Risques Opérationnels. En janvier 2008, il est nommé Responsable Risques pour la région Asie Pacifique à Hong Kong SAR. Il occupe ensuite le poste de Responsable des Risques et Contrôle Permanent à New York pour la région Amériques dès avril 2010.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun

2.4.2. RÉMUNÉRATIONS ET PROGRAMMES DE PARTICIPATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

a) Introduction

CA Indosuez (Switzerland) SA n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse. Elle ne rémunère pas les membres de son Conseil d'administration sous forme de programmes de participation.

b) Membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration salariés d'une société du groupe Crédit Agricole ne sont pas rémunérés au titre de leur fonction d'administrateur (Présidence et Comités du Conseil inclus).

Les membres du Conseil d'administration non salariés du groupe Crédit Agricole perçoivent des honoraires annuels du montant déterminé par l'Assemblée générale de la Banque, payables nets de charges sociales, sauf accord contraire en fin d'exercice et au prorata de la période durant laquelle, pendant celui-ci, leur mandat a été en vigueur.

La rémunération annuelle des Administrateurs pour l'année 2020 a été fixée à CHF 30 000. Le Président du Comité d'Audit et des Risques a perçu une rémunération complémentaire de CHF 10 000 et les membres de ce Comité une rémunération complémentaire de CHF 5 000.

c) Membres du Comité exécutif

La politique de rémunération de CA Indosuez (Switzerland) SA validée par le Conseil d'administration s'intègre totalement dans la politique de rémunération de CA Indosuez Wealth (Group) 2020, qui décline elle-même la politique de rémunération du groupe Crédit Agricole, tout en tenant également compte des spécificités locales.

Pour mettre en œuvre sa politique de rémunération, CA Indosuez (Switzerland) SA s'appuie chaque année sur les enquêtes de rémunération menées par deux sociétés spécialisées auxquelles participent les principaux employeurs des marchés financiers. Ces enquêtes permettent d'avoir une vision de l'évolution du marché sur la quasi-totalité des fonctions de la banque et sur les différentes composantes de la rémunération.

En cohérence avec les principes généraux du Groupe, la politique de rémunération des membres du Comité exécutif de CA Indosuez (Switzerland) SA s'inscrit dans un contexte réglementaire fortement encadré, imposant des règles dans la structuration de leur rémunération. Elle est constituée du salaire de base et d'une rémunération variable discrétionnaire. Elle vise à promouvoir la performance individuelle et collective. Elle est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables. La rémunération variable constitue une partie intégrante de la rémunération annuelle des membres du Comité exécutif. Elle s'inspire des principes découlant de la Circulaire FINMA 2010/1

« Systèmes de rémunération » et des directives Capital Requirements Directive IV (CRD IV) et Alternative Investment Fund Managers (AIFM). Ainsi, au-delà d'un certain seuil, la rémunération variable des membres du Comité exécutif se décompose entre une partie non-différée et une partie différée par tiers sur 3 ans. La rémunération variable différée est attribuée sous forme d'actions Crédit Agricole SA ou d'instruments adossés à de telles actions. La part différée évolue en fonction de la rémunération variable globale allouée pour l'exercice. Plus la rémunération variable est élevée, plus la part différée dans la rémunération variable totale est importante. Le paiement de la partie différée est soumis à des conditions de performance et d'éligibilité.

Le système mis en place permet d'intéresser les membres du Comité exécutif à la performance à moyen terme et à la maîtrise des risques de la Banque. Le Comité de rémunération approuve chaque année l'enveloppe globale des rémunérations fixes et variables du pool que forment ensemble les membres du Comité Exécutif.

2.4.3. ORGANE DE RÉVISION EXTERNE ET SOCIÉTÉ D'AUDIT PRUDENTIEL

a) Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Depuis 1999, PricewaterhouseCoopers SA, Genève, est l'organe de révision externe de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève, selon le Code des Obligations. Elle assume également le mandat de Société d'audit selon la Loi sur la surveillance des marchés financiers. Monsieur Philippe Bochud assume la fonction de réviseur responsable depuis l'exercice 2015. La personne qui dirige la révision peut exercer ces mandats pendant sept ans au plus.

b) Honoraires de révision

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 1'444'000 hors TVA, au titre d'honoraires de révision comptable et prudentielle pour l'exercice 2020.

c) Honoraires supplémentaires

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 120'000 hors TVA, au titre d'honoraires supplémentaires pour d'autres prestations de services pour l'exercice 2020.

d) Instruments d'information sur la révision externe

PricewaterhouseCoopers SA élabore chaque année un plan d'audit et rédige un rapport sur l'audit des comptes annuels et un autre sur l'audit prudentiel. Le réviseur responsable du mandat de révision discute de ces documents avec le Comité d'Audit et des Risques. Le plan a été présenté au Comité d'audit et des risques lors de sa séance du 30 septembre 2020 ainsi qu'au Conseil d'administration lors de sa séance du 1 octobre 2020. Les résultats de l'audit des comptes annuels ont été présentés et discutés au Comité d'Audit et des Risques le 25 mars 2021 ainsi qu'au Conseil d'administration lors de la séance du 26 mars 2021.

Les auditeurs externes ont accès en tout temps au Comité d'Audit et des Risques, au Comité Exécutif et à l'Inspection Générale avec qui ils ont des séances de travail régulières.

Le mandat de PricewaterhouseCoopers SA est annuel. La qualification des auditeurs externes, leurs performances et le montant des honoraires de révision sont évalués annuellement par le Comité d'Audit et des Risques.

CHIFFRES CLÉS

46

BILAN (en millions de CHF)	31.12.2020	31.12.2019	Variation en %
Total du bilan	16 064	16 999	-5,5
RÉSULTATS (en millions de CHF)			
	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation en %
Revenus d'intérêts	76,5	114,7	-33,3
Commissions	186,6	188,5	-1,0
Résultat de négoce	57,0	72,7	-21,6
Autres résultats ordinaires	13,8	16,7	-17,3
Total des produits (revenu d'exploitation)	333,9	392,6	-15,0
Charges de personnel	-192,6	-205,1	-6,1
Autres charges d'exploitation	-108,7	-120,7	-9,9
Résultat brut	32,5	66,8	-51,3
Amortissements et corrections de valeurs	-54,1	-17,6	+208,0
Produits extraordinaires & charges extraordinaires	-0,1	0,0	-887,5
Impôts	1,8	-15,3	-111,8
Résultat de la période	-19,8	33,9	-158,5
(en millions de CHF)			
	31.12.2020	31.12.2019	Variation en %
Avoirs administrés (fortune totale)	39 311	40 534	-3,0
Effectif total	930	1 003	-7,3

Publication relative aux exigences de fonds propres et de liquidité
selon circulaire FINMA 2020/1 (en millions de CHF)

	Exercice 2020	Exercice 2019
Fonds propres pris en compte (CHF)		
Fonds propres de base dures (CET1)	1 531,5	1 555,0
Fonds propres de base (T1)	1 531,5	1 555,0
Fonds propres pris en compte (total)	1 862,4	1 885,9
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		
RWA	8 724,9	9 886,9
Exigences minimales de fonds propres	698,0	791,0
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
Ratio CET1 (%)	17,6%	15,7%
Ratio de fonds propres de base (%)	17,6%	15,7%
Ratio de fonds propres globaux (%)	21,3%	19,1%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,5%	2,5%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,5%	2,5%
Ratios-cibles fonds propres selon annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon annexe 8 OFR (%)	4,0%	4,0%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 OFR) (%)	0,0%	0,0%
Ratio-cible CET1 (en %) selon ann. 8 OFR, majoré du volant anticyclique	7,8%	7,8%
Ratio-cible T1 (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	9,6%	9,6%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	12,0%	12,0%
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global (CHF)	19 289,8	19 806,6
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % engagement global)	7,9%	7,6%
Ratio de liquidités (LCR)		
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3 288,5	2 671,3
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 349,9	1 575,9
Ratio de liquidité, LCR (en %)	244%	170%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3 204,9	3 562,1
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 389,5	2 371,3
Ratio de liquidité, LCR (en %)	231%	150%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	2 884,1	3 237,6
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 282,8	2 171,5
Ratio de liquidité, LCR (en %)	225%	149%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1 ^{er} trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	2 965,1	3 091,7
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 630,8	1 876,1
Ratio de liquidité, LCR (en %)	182%	165%
Ratio de financement (NSFR)		
Refinancement disponible stable (en CHF)	9 571,3	8 347,6
Refinancement stable nécessaire (en CHF)	7 404,9	8 070,3
Ratio de financement, NSFR (en %)	129%	103%



SIÈGE SOCIAL

Quai Général-Guisan 4
1204 Genève
Suisse
Tél. + 41 58 321 90 00
Fax. + 41 58 321 91 00

SUCCURSALES

Hong Kong

29th Floor, Two Pacific Place
88 Queensway
Admiralty Hong Kong
Hong Kong
Tél. + 852 37 63 68 88
Fax. + 852 37 63 68 68

Lausanne

Chemin de Bérée 46-48
1010 Lausanne
Suisse
Tél. + 41 58 321 50 00
Fax. + 41 58 321 51 00

Lugano

Via F. Pelli 3
6901 Lugano
Suisse
Tél. + 41 58 321 30 00
Fax. + 41 58 321 31 00

Singapour

168 Robinson Road
#23-03 Capital Tower
Singapour 068912
Tél. + 65 6423 03 25
Fax. + 65 6423 14 77

Zurich

Uraniastrasse 28
8001 Zurich
Suisse
Tél. + 41 58 321 40 00
Fax. + 41 58 321 41 00

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Abu Dhabi

Zahed The 1st Street - Al Muhairy
Center, Office Tower, 5th Floor
PO Box 44836
Abu Dhabi
Émirats Arabes Unis
Tél. + 971 2 631 24 00
Fax. + 971 2 631 2500

Dubaï

The Maze Tower
Level 13
Sheikh Zayed Road
PO Box 9423
Dubaï
Émirats Arabes Unis
Tel. + 971 4 350 6000
Fax. + 971 4 331 0199

FILIALE EN SUISSE

CA Indosuez Finanziaria SA
Via F. Pelli 3
CP 5640
6900 Lugano
Suisse
Tél. + 41 91 910 79 70
Fax. + 41 91 910 79 80



04

COMPTES ANNUELS

CA Indosuez (Switzerland) SA



1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

BILAN ACTIF

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Liquidités	1 838 057	1 188 408
Créances sur les banques	3 379 941	3 790 931
Créances résultant d'opérations de financement de titres	41 188	48 789
Créances sur la clientèle	7 854 505	8 976 914
Créances hypothécaires	594 441	563 854
Opérations de négoce	1 097	5 215
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	219 767	135 507
Immobilisations financières	1 759 751	1 885 762
Comptes de régularisation	98 642	93 378
Participations	30 203	34 067
Immobilisations corporelles	183 925	191 266
Valeurs immatérielles	17 653	20 131
Autres actifs	44 393	64 748
Total Actifs	16 063 563	16 998 970
Total des créances subordonnées	-	-
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	-	-

BILAN PASSIF

PASSIFS (en milliers de CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Engagements envers les banques	3 670 492	5 785 947
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10 331 378	9 194 931
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	245 214	160 856
Comptes de régularisation	78 031	97 235
Autres passifs	5 053	7 665
Provisions	144 064	109 176
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	19 400
Capital social	1 025 946	1 025 946
Réserve légale issue du capital	388 910	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	106 911	106 911
Bénéfice reporté	67 993	68 087
Résultat de la période	-19 829	33 906
Total Passifs	16 063 563	16 998 970
Total des engagements subordonnés	260 000	260 000
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	-	-

HORS BILAN

OPÉRATIONS HORS BILAN (en milliers de CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Engagements conditionnels	2 942 080	3 826 920
Engagements irrévocables	1 411 436	1 324 471
Crédits par engagement	1 081 515	1 514 519

2. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020

(en milliers de CHF)	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	126 351	240 114
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	643	550
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	5 803	10 320
Charges d'intérêts	-25 315	-136 917
Résultat brut des opérations d'intérêts	107 482	114 067
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-30 989	614
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	76 493	114 681
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	161 067	156 682
Produit des commissions sur les opérations de crédit	31 809	41 329
Produit des commissions sur les autres prestations de service	30 794	31 712
Charges de commissions	-37 107	-41 221
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	186 563	188 502
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	57 031	72 733
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	159	-119
Produit des participations	3 472	3 051
Résultat des immeubles	1 339	2 581
Autres produits ordinaires	11 391	12 999
Autres charges ordinaires	-2 553	-1 809
Sous-total Autres résultats ordinaires	13 808	16 703
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-192 632	-205 141
Autres charges d'exploitation	-108 742	-120 714
Sous-total Charges d'exploitation	-301 374	-325 855
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-14 556	-14 741
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-39 542	-2 825
Résultat opérationnel	-21 577	49 198
Produits extraordinaires	-	30
Charges extraordinaires	-63	-22
Impôts	1 811	-15 300
Résultat de la période	-19 829	33 906

3. ETAT DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2020	1 025 946	388 910	106 911	19 400	68 087	33 906	1 643 160
Répartition du bénéfice 2019	-	-	-	-	33 906	-33 906	-
Dividende	-	-	-	-	-34 000	-	-34 000
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-19 829	-19 829
Capitaux propres au 31 décembre 2020	1 025 946	388 910	106 911	19 400	67 993	-19 829	1 589 331

4. ANNEXES

4.1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE LA BANQUE

Le champ d'activité de CA Indosuez (Switzerland) SA, ci-après la Banque, société anonyme de droit suisse, s'étend à la gestion de patrimoine, aux opérations de banque commerciale et de financement transactionnel des matières premières ainsi qu'au négoce au comptant ou à terme d'instruments du marché monétaire, des devises et des métaux précieux.

En sus de son siège social à Genève, la Banque dispose de succursales à Lugano, Zurich, Hong Kong et Singapour, de filiales en Suisse au Liban et à Hong-Kong, ainsi que de deux bureaux de représentation aux Emirats Arabes Unis.

4.1.1. PUBLICATION REQUISE RELATIVE AU SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION DE LA SUCCURSALE DE HONG KONG SAR

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA définit et met en œuvre la politique de rémunération. Il a nommé un Comité de Rémunération qui se compose de trois membres du Conseil d'administration.

La structure et le montant des rémunérations globales s'alignent sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de CA Indosuez (Switzerland) SA, tels que les perspectives de croissance durable ainsi que les résultats financiers et la politique des risques. La politique de rémunération se conforme aux principes régissant la protection des clients et des investisseurs.

La rémunération est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables. La composante fixe représente une fraction suffisamment importante de la rémunération totale et permet de mener une politique de bonus souple. Si un bonus supérieur à EUR 120'000 est accordé à un collaborateur, le paiement d'une partie est différé sur une durée de 3 ans conformément aux règles du Groupe Crédit Agricole.

Concernant l'exercice 2020, pour la Haute Direction (Senior Management : 3 personnes) et les cadres clés (Key Personnel : 5 personnes) de la succursale de CA Indosuez (Switzerland) SA à Hong Kong, le total de leur rémunération fixe (hors charges sociales) s'est élevé à HKD 14.8 millions (HKD 17.1 millions en 2019). Leur rémunération variable (hors charges sociales) a totalisé HKD 2.4 millions (HKD 2.8 millions en 2019) dont la totalité est payable en cash et HKD.

Dans les mêmes catégories de personnel, aucune indemnité à l'engagement ou de départ n'a été versée en 2020.

4.2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

4.2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les principes comptables et d'évaluation de la Banque sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques, de son ordonnance d'exécution, à l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables définies par la circulaire 2020/1 « Comptabilité-banques » émise par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le boucllement individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

La Banque a décidé d'appliquer le délai transitoire pour la constitution de corrections de valeur pour risques de défaillance des créances non compromises.

La Banque n'établit pas de comptes consolidés au niveau Suisse car la société mère Crédit Agricole S.A. publie des comptes consolidés. En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés de la société mère sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite carve out), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont la Banque peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de la Banque et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie.
- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension « repurchase »/ « reverse-repurchase ».

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (repurchase) et les acquisitions de titres assorties d'une obligation de revente (reverse repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti. Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des mises et prises en pension de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris. Le produit des intérêts des opérations de revente et la charge des intérêts d'opérations de rachat sont délimités sur la durée des transactions sous-jacentes.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires le cas échéant.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements, sont évaluées individuellement et la dépréciation est couverte par des corrections de valeurs individuelles. Celles-ci sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les corrections de valeur individuelles sont compensées avec les positions actives correspondantes. S'agissant des crédits pour lesquels elle a donné un accord de financement se situant dans les limites autorisées et dont l'utilisation est notoirement soumise à des variations fréquentes et marquées, tels que les crédits en compte courant, la Banque utilise pour la comptabilisation des corrections de valeur et provisions nécessaires une méthode simplifiée. Lors de la première constitution de la

correction de valeur, la charge est saisie globalement par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». En cas de variations de l'utilisation du crédit durant le même exercice, la Banque procède à une reclassification sans incidence sur le résultat entre la correction de valeur s'appliquant à la position correspondante du bilan et la provision constituée pour la partie non utilisée de la limite. Cet ajustement sans incidence sur le résultat est présenté dans la colonne « Reclassification » du tableau n° 5.16 « Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux » de l'annexe.

La détermination de l'ampleur des corrections de valeur est faite selon une approche systématique prenant en compte les risques du portefeuille. Les divers critères et procédures relatifs à la constitution de corrections de valeur font l'objet d'une documentation interne détaillée. Un « comité des provisions » est dédié à cet effet et se réunit sur une base régulière afin d'examiner les dossiers des clients dont les créances sont compromises.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de négoce, engagement résultant des opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont enregistrés sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont enregistrées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque

utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de manière analogue aux positions couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement inefficace, la fraction inefficace de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participations, des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation correspondant au maximum aux coûts historiques ou aux coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio et du disagio sur la durée résiduelle (« accrual method »). Les agios et disagos correspondants sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle par les « Comptes de régularisation actifs ou passifs ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de participation et stock de métaux précieux détenus sous forme physique et pour compte propre

Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché. Les stocks physiques de métaux précieux, qui sont destinés à la couverture des engagements en compte métaux, sont évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées dans les « autres charges ordinaires » ou les « autres produits ordinaires ».

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des sociétés, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties selon un plan linéaire sur leur durée d'utilisation prévisible par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ». Les durées d'utilisation prévisibles sont les suivantes :

- tablettes informatiques et téléphones mobiles 3 ans
- véhicules et parc informatique 5 ans
- agencement et installations 5 ans
- unité centrale du système informatique 5 ans
- aménagement des locaux 10 ans
- immeubles à usage de la Banque (1,5% par année) 66,5 ans

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des immobilisations corporelles est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur des valeurs matérielles fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains et pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont respectivement enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires » et « Charges extraordinaires ».

Goodwill

En cas d'acquisition d'activités et d'entreprises, les actifs et passifs repris sont évalués à leur valeur actuelle. Lorsque ce processus d'évaluation fait ressortir le fait que les coûts de l'acquisition sont supérieurs aux actifs nets, la différence est réputée être un « goodwill », lequel est porté à l'actif sous les valeurs immatérielles.

A l'inverse, la différence est un « badwill ». Un « badwill », correspondant effectivement à une acquisition favorable (authentique « lucky buy »), doit être enregistré immédiatement dans la rubrique Produits extraordinaires.

Le « goodwill » est activé et amorti par prise en charge sur sa durée d'utilisation estimée.

La Banque estime la durée d'utilisation du goodwill à 5 ans.

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations. Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes par le compte de résultat et enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts »
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques inhérents de l'activité globale de la Banque. Ces réserves sont considérées comme faisant partie des fonds propres au regard de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Les réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalement imposées.

Impôts

Les impôts courants affectant les revenus et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales applicables. Les impôts directs encore dus à la fin de l'exercice sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « comptes de régularisation ».

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont, pour la plupart, assurés auprès du Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante. Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique « charges de personnel » dans le compte de résultat. En outre, la Fondation gère sa fortune par l'intermédiaire de la Banque ce qui explique la présence de positions au bilan de ce dernier.

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établi en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant par institution de prévoyance conformément aux circonstances réelles. Pour déterminer si le plan de prévoyance présente un avantage ou un engagement économique, la Banque fait appel à un expert en prévoyance professionnelle.

Opérations hors bilan

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques prévisibles font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

4.2.2. SAISIE DES OPÉRATIONS

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. Jusqu'à la date de règlement, les opérations conclues sont présentées comme opérations hors bilan, à l'exception des opérations sur titres qui sont comptabilisées directement au bilan.

4.2.3 TRAITEMENT DES INTÉRÊTS EN SOUFFRANCE

Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produit des intérêts et des escomptes ».

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

4.2.4 CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

La Banque utilise une comptabilité plurimonnaire et les éléments du bilan libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture.

Les intérêts sur les transactions à terme fixe ainsi que les commissions sur fiduciaires en monnaies étrangères sont imputés quotidiennement au compte de résultat et convertis au cours de change du jour. Tous les autres produits et charges sont enregistrés le jour de leur survenance au cours en vigueur au moment de l'opération.

Les cours de change contre le franc suisse utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

Devises	2020		2019	
	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	1,0853	1,0708	1,0869	1,1111
USD	0,8824	0,9361	0,9709	0,9931
SGD	0,6671	0,6781	0,7199	0,7287
HKD	0,1138	0,1204	0,1247	0,1268

4.3. GESTION DES RISQUES

4.3.1. POLITIQUE DES RISQUES EN GÉNÉRAL

La Banque exerce plusieurs métiers qui l'exposent principalement au risque de crédit, au risque de marché, aux risques opérationnels et juridiques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute surveillance des risques. Il fixe une politique des risques appropriés et définit dans cette dernière la philosophie, la mesure, de même que le pilotage des risques. Il vérifie périodiquement l'adéquation de la politique de risque, l'adapte régulièrement et appréhende les risques de chacun de ses champs d'activité.

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé d'examiner et de suivre la politique, les procédures et les systèmes de gestion des risques au regard des différentes catégories de risques auxquels est exposée la Banque. Le Comité Exécutif veille à l'application de la politique en matière de risques approuvée par le Conseil d'administration et à la mise en place des systèmes et procédures appropriés permettant d'identifier, mesurer, évaluer et contrôler les risques pris par la Banque, notamment par le maintien en tout temps d'une Direction Risques et Contrôle Permanent.

Indépendante des activités opérationnelles génératrices de revenus, la Direction Risques et Contrôle Permanent surveille le profil de risque et élabore les bases fondant la politique de risque de la Banque, sa propension au risque et les limites de risque sujettes à approbation du Conseil d'administration. En particulier, elle aménage et met en place des systèmes de surveillance des risques adéquats et veille à leur adaptation, définit l'application des bases et des méthodes pour la mesure des risques et surveille les systèmes appropriés utilisés. Elle assure par le biais de reportings internes un niveau d'information adéquat.

4.3.2. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente les dommages que supporte la Banque en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie..

Prêts à la clientèle

Les décisions de crédit sont encadrées en amont par des stratégies risques.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences et sont soumis à un système de notation. La notation est revue annuellement.

Un Comité de Crédit examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que

de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants de la Banque résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que du négoce de devises, de produits dérivés et de valeurs mobilières.

Les procédures de décision et de surveillance des risques individuels sont complétées par un dispositif de suivi des risques de portefeuille permettant d'appréhender les risques de contrepartie sur l'ensemble du portefeuille permettant de mettre en exergue certaines caractéristiques de risques du portefeuille global.

Des revues de portefeuille sont organisées annuellement sur chaque périmètre significatif afin de vérifier l'adéquation du portefeuille effectif avec la stratégie risques en vigueur.

La surveillance du risque, gérée dans le cadre de procédures strictes, est assurée de manière régulière par la Direction Risques et Contrôle Permanent. Le Comité Exécutif et le Conseil d'administration sont tenus régulièrement informés.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Le groupe Crédit Agricole, Paris, gère les expositions vis-à-vis d'établissements bancaires tiers et alloue des limites par contrepartie à chaque entité affiliée en fonction de sa stratégie et de la politique de risque du Groupe. En l'état, la Banque ne dispose pas de délégation de la part de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CACIB ») pour engager une prise de risque par rapport à des institutions financières tierces, respectivement toute prise de risque est sujette à ratification par CACIB.

Tout dispositif de crédit doit être validé par le Comité des Crédits sur Institutions Financières (ou « CCIF ») de la Banque et par CACIB. Chaque dispositif fait l'objet d'une révision annuelle.

La Direction des Risques et du Contrôle Permanent surveille le respect des dispositifs de crédit. En cas d'anomalie, elle notifie le Métier concerné, le questionne sur la nature de l'anomalie, suit l'état d'avancement de leur résolution.

4.3.3. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché reflète les risques de pertes potentielles auxquels est exposée la Banque au travers des positions de marché détenues en fonction de la fluctuation des différents paramètres de marché ainsi que de la valorisation indépendante des résultats.

La gestion du risque de marché comprend l'identification, la mesure et la surveillance des positions de marché ouvertes issues du portefeuille de la Banque ou du portefeuille de négoce. Pour chaque catégorie de risque, des limites sont définies et contrôlées par les opérateurs eux-mêmes en continu et par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Les principaux risques de marché auxquels la Banque est confrontée sont :

Risque de change

Le risque de change s'appréhende principalement à travers la mesure de l'exposition résiduelle nette résultant de la prise en compte des positions de change brutes provenant principalement de flux clientèles et de leurs couvertures.

Risque de taux

L'objectif de la gestion du risque de taux de la Banque est de maintenir le risque à un niveau modéré pour l'ensemble du bilan.

La plupart des éléments bilanciaires exposés au risque de taux (crédits clientèle, titres de portefeuilles d'investissement, dépôts à terme) sont couverts par le biais d'adossements individuels (transaction par transaction) effectués auprès de la Trésorerie qui, dans le respect des limites très strictes que le Groupe lui a octroyées, les retourne in fine sur le marché pour solder ses positions.

L'Asset and Liability Management (ALM) a pour mission d'identifier, de mesurer et de couvrir les autres éléments exposés au risque de taux en fonction des contraintes réglementaires, des directives Groupe et de l'appétence au risque définie par le Conseil d'administration. Les dépôts à vue non rémunérés des principales devises des métiers Wealth Management et Négoce sont notamment concernés.

Pour assurer la couverture ALM taux des dépôts à vue, des portefeuilles de référence prudents sont modélisés sur la base d'observations historiques et de l'application de lois d'écoulement élaborés pour absorber, avec un degré de confiance suffisant, des décollectes envisageables dans des situations de stress aggravé.

Les sets de limite fixent, pour chaque portefeuille modélisé, des niveaux d'impasse de taux maximales et minimales par pilier de maturité.

La mise en œuvre de la gestion du risque de taux (placements et/ou retournements de swaps de taux) est validée trimestriellement lors des comités ALM.

Risque de liquidité

Le système de gestion du risque de liquidité mis en place par la Banque permet en tout temps de respecter les exigences réglementaires en la matière.

4.3.4. GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Par risque opérationnel, CA Indosuez (Switzerland) SA entend le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes, de systèmes ou par suite d'événements extérieurs.

Identification et mesure du risque inhérent

L'exercice d'identification, d'inventaire et de mesure des risques inhérents se concentre sur les risques aux conséquences significatives, susceptibles d'empêcher la réalisation des objectifs de l'établissement. Il s'agit donc de risques majeurs, dont la cotation prospective, basée sur le niveau d'impact potentiel, se mesure par :

- La matérialité :
l'impact financier sur les résultats de la Banque et la fréquence de la survenance (probabilité d'occurrence)
- La sensibilité :
l'impact non financier, au travers du risque d'image, du risque réglementaire ou du risque juridique.

Mesures d'atténuation : risque résiduel

La Banque dispose d'un Système de Contrôle Interne (SCI) efficient visant à donner une assurance raisonnable que les risques auxquels la Banque est exposée sont maîtrisés conformément au niveau de risque résiduel souhaité (mesures d'atténuation du risque). La connaissance de cette exposition aux risques opérationnels permet au management d'identifier ses principales zones de vulnérabilité et d'appliquer une gestion différenciée par nature et intensité de risque.

Plus précisément, l'atténuation des risques passe par différentes mesures de mitigation, notamment :

- Des plans de contrôles manuels et automatisés
- Des transferts du risque (assurance)
- Des mesures organisationnelles (p. ex. processus forts, séparation de fonctions, etc.)

Ces mesures de mitigation sont qualifiées selon leur adéquation et efficacité. Ladite démarche de qualification des mesures de mitigation tient également compte des éléments indiquant un besoin éventuel d'amélioration du SCI, notamment :

- Les résultats de contrôles mettant en évidence une anomalie
- Les recommandations d'audit interne et externe
- Les provisions pour incidents opérationnels
- Les incidents opérationnels survenus (matérialisation du risque opérationnel)

Lorsque les mesures précitées ne sont pas suffisantes au regard du risque résiduel souhaité, un plan d'action doit être émis afin de renforcer le Système de Contrôle Interne.

Adéquation du risque résiduel au risque effectif

L'ensemble des incidents opérationnels survenus sont collectés. Dans le but de s'assurer de son adéquation au risque effectif de la Banque, régulièrement, la cotation prospective du risque résiduel est comparée aux incidents opérationnels survenus.

Responsabilité des acteurs

En étroite collaboration avec le département Contrôle Permanent, en charge de la gestion des risques opérationnels, les responsables de chaque métier de la Banque participent activement à l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance de leurs risques opérationnels. Ils s'appuient pour ce faire sur des correspondants de risque travaillant directement dans leurs métiers. Ces collaborateurs assurent notamment le bon fonctionnement de leur SCI, ainsi que de la prise en compte de tout changement significatif d'activité et font le lien entre les responsables de métier et le département Contrôle Permanent.

Le Conseil d'administration a délégué au Comité d'Audit et des Risques l'évaluation périodique du dispositif de contrôle interne.

Communication

Le département Contrôle Permanent veille à maintenir en permanence une vision consolidée de l'état des risques opérationnels de l'ensemble des activités de la Banque, des événements significatifs y relatifs et des plans d'actions visant à améliorer leur gestion. Ces informations sont communiquées au Conseil d'administration et à la Direction Générale.

Externalisation d'activités

Les principales activités externalisées de la Banque sont celles relatives au développement et à la maintenance de son système d'information ainsi que ses activités de back-office, en lien principalement avec sa ligne métier de gestion de fortune. Ces activités sont externalisées auprès de la société Azqore SA, société du groupe CA Indosuez Wealth Management.

Dans ce cadre, afin d'une part, de garantir de façon pérenne une maîtrise adéquate de ses risques opérationnels et d'autre part, de s'assurer d'une réalisation quantitative et qualitative par Azqore des prestations conformément au contrat de services signé avec ce prestataire, la Banque a mis en place un dispositif complet de contrôle s'appuyant sur des indicateurs spécifiques propres à chacun des risques identifiés.

Par ailleurs, une gouvernance adaptée a été mise en place entre Azqore SA et la Banque afin de gérer efficacement et de manière graduée tous les sujets et éventuelles alertes selon leur criticité pour garantir le bon fonctionnement des activités de la Banque en général et plus particulièrement la bonne fin des opérations ainsi que la protection des fonds qui lui sont confiés par les clients.

S'agissant de la protection des données clients, la Banque s'emploie à demeurer de manière permanente en conformité tant avec la réglementation suisse telle qu'édictée par la FINMA au titre de l'outsourcing des banques, qu'avec les

réglementations étrangères des places où la Banque est implantée. La Banque respecte également les standards du groupe Crédit Agricole en matière d'externalisation de prestations qualifiées d'essentielles.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les risques majeurs liés à l'indisponibilité partielle ou totale de son système d'information, la Banque s'assure auprès d'Azqore de l'existence d'un dispositif de sauvegarde de ses activités d'externalisation, de telle manière qu'en cas d'incident majeur, celle-ci soit en capacité opérationnelle de garantir la poursuite des prestations qui lui sont confiées de manière suffisante.

A ce titre, rentrent dans la stratégie de Business Continuity Management (BCM) de la Banque la vérification de l'existence chez Azqore d'un Plan de Secours Informatique (PSI), d'un Plan de Continuité des Activités (PCA) et d'un Plan de Repli Utilisateurs (PRU) qu'Azqore teste régulièrement. La Banque dispose par ailleurs d'un PCA lui permettant de garantir la poursuite de ses propres services et processus en cas de survenance d'un sinistre qui l'impacterait directement.

Les autres sous-traitants font l'objet d'une surveillance conforme aux dispositions légales.

4.3.5 COMPLIANCE ET RISQUE JURIDIQUE

Le risque compliance et juridique appréhende les dommages, tant en termes financiers que d'image, pouvant survenir suite à la non-observation des dispositions réglementaires ainsi que du devoir de diligence propre aux intermédiaires financiers.

La Banque dispose d'une Direction de Compliance et d'une Direction Juridique et Gouvernance dont les rôles sont la surveillance du respect des réglementations notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la prévention d'actes frauduleux. Ces mêmes directions veillent également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4.3.6 MÉTHODES APPLIQUÉES POUR L'IDENTIFICATION DES RISQUES DE DÉFAILLANCE ET POUR LA DÉTERMINATION DU BESOIN DE CORRECTIONS DE VALEUR

Les contrôles de premier degré sur le respect des conditions accompagnant une décision de crédit sont effectués par les responsables de compte. La Direction Risques et Contrôle Permanent a en charge les contrôles de deuxième degré.

Une surveillance des engagements est effectuée afin d'identifier avec anticipation les actifs

susceptibles de se dégrader, l'objectif étant de lancer, le plus en amont possible, des actions concrètes visant à protéger les intérêts de la Banque. Les situations suivantes sont notamment surveillées et définissent un défaut :

- 1) Un impayé supérieur à 90 jours;
- 2) Un dépassement d'autorisation supérieur à 90 jours;
- 3) Une détérioration de la situation de la contrepartie telle que la Banque estime qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer l'intégralité de son exposition;
- 4) Une procédure collective (p. ex. faillite, concordat);
- 5) Une cession de créances enregistrant une perte économique significative;
- 6) Une restructuration avec sacrifice;
- 7) Un évènement de défaut au sens juridique (mentionné dans le contrat de crédit et prononcé par les créanciers);
- 8) Une contagion au sein d'éventuelles autres contreparties formant un groupe risque avec la contrepartie mise en défaut.

Pour les contreparties qui relèvent du périmètre d'activité de la Banque Privée, le défaut est défini comme la survenance d'un des événements suivants :

- 1) L'insuffisance de couverture au seuil d'appel de marge pendant plus de 90 jours, les actifs nantis, négociables et liquides, ne permettant plus d'assurer avec le même degré de confiance le remboursement de l'exposition;
- 2) Le franchissement pendant plus de cinq jours ouvrés du seuil de liquidation, niveau atteint par la sûreté à partir duquel la Banque doit réduire partiellement ou totalement l'exposition du client par liquidation des sûretés affectées au remboursement du crédit.

S'il devient peu probable que le débiteur puisse honorer ses obligations, une correction de valeur individuelle sera effectuée au cas par cas sur décision des organes compétents et compte tenu d'une évaluation appropriée des éventuelles sûretés.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité des affaires sensibles.

4.3.7 EVALUATION DES SÛRETÉS DE CRÉDIT

Les crédits lombards sont consentis contre le nantissement d'actifs. Les sûretés principales acceptées sont des comptes créanciers, des dépôts fiduciaires auprès de tiers agréés, des titres sélectionnés (obligations, actions) facilement négociables, des métaux précieux, des produits structurés, des fonds, des mandats de gestion et des contrats d'assurance-vie.

Chaque sûreté acceptée se voit attribuer un taux de valeur de gage, un seuil d'appel de marge et de liquidation en fonction notamment de sa liquidité et de sa volatilité, de sa notation et maturité éventuelles ainsi que de son risque pays.

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés conduite par un spécialiste externe agréé et axée sur l'utilisation de l'objet.

La valeur retenue pour les biens résidentiels pour usage pour compte propre est le chiffre le plus bas entre le prix d'acquisition et la valeur d'expertise lors de l'acquisition, et la valeur vénale ou la valeur indiciaire lors de la révision des dossiers. Pour les biens commerciaux et les biens résidentiels mis en location en Suisse la valeur retenue est la valeur de rendement.

4.4. POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET DE L'UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêt, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, la Banque calcule un équivalent-risque pour déterminer le montant des sûretés nécessaires. Cet équivalent-risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

4.4.1. UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE (« HEDGE ACCOUNTING »)

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base lors de la conclusion des opérations. Elle documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture. Une couverture est considérée comme efficace quand les critères suivants sont remplis :

- La couverture est jugée hautement efficace dès sa conclusion et sur toute sa durée,
- Il existe un rapport économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture,
- Les variations de valeur de l'opération de base et celle de l'opération de couverture sont inverses au regard du risque couvert.

Une vérification périodique de l'efficacité de la couverture est effectuée.

Une opération de couverture jugée inefficace est aussitôt assimilée à une opération de négoce et le résultat de la fraction inefficace comptabilisé dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

4.5. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DURANT L'EXERCICE 2020

Aucun événement significatif n'est survenu durant l'exercice 2020.

4.6. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2020, date du bilan de la Banque.

4.7. DÉMISSION DE L'ORGANE DE RÉVISION AVANT LE TERME DE SON MANDAT

L'Assemblée générale a élu PricewaterhouseCoopers SA, Genève comme Organe de Révision de la Banque. L'Organe de Révision ne s'est pas démis de son mandat avant terme.



5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN, HORS BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

5.1 RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension*	41 188	48 789
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	-	-
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	-	-
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	-	-
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	39 437	48 065
- dont titres remis à un tiers en garantie	-	-
- dont titres aliénés	-	-

* Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

5.2 COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

(en milliers de CHF)	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	14 885	5 253 286	2 738 617	8 006 788
Créances hypothécaires	595 675	-	-	595 675
- immeubles d'habitation	516 195	-	-	516 195
- immeubles commerciaux	77 682	-	-	77 682
- autres	564	-	-	564
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	610 560	5 253 286	2 738 617	8 602 463
Année précédente	590 112	5 688 343	3 413 617	9 692 072
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	609 326	5 101 003	2 738 617	8 448 946
Année précédente	589 574	5 537 577	3 413 617	9 540 768
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	536 044	2 406 036	2 942 080
Engagements irrévocables	60	244 607	1 166 769	1 411 436
Crédits par engagements	-	-	1 081 515	1 081 515
Total du hors bilan				
Année de référence	60	780 651	4 654 320	5 435 031
Année précédente	9 351	856 576	5 799 983	6 665 910

(en milliers de CHF)	Créances compromises			
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Année de référence	273 232	96 595	176 637	153 517
Année précédente	187 728	28 050	159 678	151 303

L'augmentation des encours bruts s'explique par la défaillance d'entreprises du métier ITB, liée au contexte économique particulier de l'année écoulée.

5.3 OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Produits structurés	1 097	5 215
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1 097	5 071
Total des opérations de négoce	1 097	5 215

5.4 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	swaps	11 439	11 329	857 343	52 157	68 861	5 498 527
	options (OTC)	-	-	-	-	-	-
	Total	11 439	11 329	857 343	52 157	68 861	5 498 527
Devises/métaux précieux	contrats à terme	48 257	46 632	5 502 817	15 125	25 610	2 141 267
	dont internes	-	-	-	-	-	-
	futures	-	-	-	-	-	-
	options (OTC)	53 500	53 493	4 485 685	-	-	-
	Total	101 757	100 125	9 988 502	15 125	25 610	2 141 267
Titres de participation/Indices	options (OTC)	39 289	39 289	911 489	-	-	-
	Total	39 289	39 289	911 489	-	-	-
Autres	contrats à terme	-	-	68 215	-	-	-
	dont internes	-	-	2 351	-	-	-
	Total	-	-	68 215	-	-	-
Total avant prise en compte des contrats de netting :	Année de référence	152 485	150 743	11 825 549	67 282	94 471	7 639 794
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	152 485	150 743	11 825 549	67 282	94 471	7 639 794
	Année précédente	73 810	76 176	11 331 041	61 699	84 713	7 647 937
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	73 810	76 176	11 331 041	61 699	84 713	7 647 937
Total après prise en compte des contrats de netting					Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Année de référence					219 767	245 214	
Année précédente					135 507	160 856	
Répartition selon les contreparties					Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients	
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)		Instances centrales de clearing					
		-			130 020	89 747	

5.5 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de CHF)	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Titres de créance	1 571 696	1 713 122	1 575 857	1 714 507
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1 571 696	1 713 122	1 575 857	1 714 507
Titres de participation	1 505	7 783	1 505	7 893
<i>dont participations qualifiées</i>	-	-	-	-
Métaux précieux	186 550	164 857	186 550	164 857
Total	1 759 751	1 885 762	1 763 912	1 887 257
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1 410 011	1 616 134	1 413 160	1 617 519

Répartition des contreparties selon la notation Moody's (en milliers de CHF)	De Aaa à Aa3	De A1 à A3
Valeur comptable des titres de créance	1 290 648	281 047

5.6 PARTICIPATIONS

(en milliers de CHF)	Année de référence								
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Autres participations sans valeur boursière	102 070	-68 003	34 067	-	472	-4 315	-21	-	30 203
Total des participations	102 070	-68 003	34 067	-	472	-4 315	-21	-	30 203

Investissements et désinvestissements intervenues au cours de l'année 2020 : Se référer à l'annexe 5.7

5.7 ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE ET DIRECTE

Raison sociale	Siège	Activité	Monnaie	Capital social (en 1000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe (en %)
CA Indosuez Finanziaria SA	Lugano	Société financière	CHF	1 800	100	100	100
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	Genève	Banque	CHF	306 489	5	5	5
Komgo SA	Genève	Programmation / traitement des données	CHF	24 867	6,7	6,7	6,7
'CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL	'Beyrouth	Société financière données	LBP	2 000 000,00	100	100	100

Principales modifications intervenues au cours de l'année 2020 :

- Le 26 mai 2020 Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a procédé à une augmentation de capital-actions qui passe de CHF 299.6 millions à CHF 306.5 millions. La Banque a souscrit à cette augmentation et son pourcentage de part de détention reste inchangé au 31.12.2020.
- Le capital-actions de Komgo SA a été augmenté durant le premier semestre 2020. Celui-ci se fixe désormais à CHF 24.9 millions contre CHF 23.9 millions au 31.12.2019. La Banque n'ayant pas pris part à cette augmentation, le pourcentage de part de détention diminue par effet de dilution de 7.6% au 31.12.2019 à 6.7% au 31.12.2020.
- L'Assemblée générale de CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL a volontairement décidé de l'arrêt définitif de l'activité de la société à compter du 1^{er} décembre 2020.
- CAIIS Limited à Hong-Kong a été liquidée le 13.04.2020.

5.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE								
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la Banque	225 194	-58 828	166 366	-	-	-	-3 018	-	163 348
Autres immobilisations corporelles	93 453	-68 553	24 900	-	1 290	-144	-5 469	-	20 577
Total des immobilisations corporelles	318 647	-127 381	191 266	-	1 290	-144	-8 487	-	183 925

Leasing opérationnel

Engagements de leasing non inscrits au bilan (en milliers de CHF)

CA Indosuez (Switzerland) SA n'a pas d'engagement de leasing opérationnel non-inscrits au bilan à la date du 31.12.2020 (situation identique au 31.12.2019).

5.9 VALEURS IMMATÉRIELLES

(en milliers de CHF)	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	ANNÉE DE RÉFÉRENCE			
				Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Goodwill	31 065	-12 943	18 122	-	-2 278	-4 809	11 035
Autres valeurs immatérielles	2 009	-	2 009	4 826		-217	6 618
Total des valeurs immatérielles	33 074	-12 943	20 131	4 826	-2 278	-5 026	17 653

5.10 AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Compte de compensation	19 985	43 261	-	-
Opérations bancaires internes	185	465	1 082	6
Impôts indirects	20 800	18 707	3 794	2 614
Autres actifs et autres passifs	3 423	2 315	177	5 045
Total	44 393	64 748	5 053	7 665

5.11 ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	31.12.2020		31.12.2019	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Immobilisations financières*	113 698	-	116 745	-
Autres actifs**	1 556	-	1 634	-
Total des actifs nantis/cédés	115 254	-	118 379	-

* Le poste immobilisations financières est constitué en particulier par des titres de créance utilisés dans le cadre des opérations de facilité pour resserments de liquidités de la Banque nationale suisse.

** Le poste autres actifs est constitué de garanties de loyer.

5.12 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

(en milliers de CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	96 641	95 651
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	455	958
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	97 096	96 609

5.13 SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

(en milliers de CHF)	Charges de prévoyance comprises dans les « Charges de personnel »	
	2020	2019
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	14 472	15 613

Réserves de contributions de l'employeur (RCE) :

Il n'existe pas de réserves de contributions de l'employeur auprès des institutions de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Avantage / Engagement économique provenant d'un excédent de couverture / découvert :

Les derniers comptes annuels du fonds de prévoyance (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de :

	31.12.2019	31.12.2018
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	105,9%	101,5%

Sur la base des chiffres provisoires, le degré de couverture est supérieur à 100% au 31 décembre 2020. Tant que les réserves de fluctuation n'auront pas atteint le niveau réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. En ce sens, il n'y a aucun avantage économique pour la Banque à le refléter au bilan ou au compte de résultat. Les collaborateurs à l'étranger sont assurés soit auprès d'institutions de prévoyance sous forme de fondations collectives ou de contrats d'assurance collectifs avec des assureurs-vie, soit auprès de caisses de retraite gérées par l'Etat de domicile. Il ne résulte pas de ces différents plans d'autres engagements ou avantages que ceux qui auraient été portés au bilan.

5.19 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

(en milliers de CHF)	Créances		Engagements	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Participants qualifiés	475 525	602 440	934 695	1 149 273
Sociétés du Groupe	55 396	61 663	4 695	3 929
Sociétés liées	2 493 148	2 742 053	1 840 595	4 005 543
Affaires d'organes	171	88	-	-

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches à la date de clôture.
Les opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches ont été conclues aux conditions du marché.

5.20 PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

(en milliers de CHF)	Année de référence		Année précédente	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Avec droit de vote				
CA Indosuez Wealth Group, Paris (filiale indirecte de Crédit Agricole SA)	1 025 946	100	1 025 946	100

5.21 PROPRES PARTS DU CAPITAL ET COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

Propres parts de capital

A la date d'établissement des comptes, il n'existe pas de propres parts de capital détenues par la Banque.

Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice et la réserve légale issue du capital ne dépassent pas, à elles deux, la moitié du capital-actions, elles ne peuvent être employées qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à la Banque de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

(en milliers de CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Réserves légales non distribuables	495 821	495 821
Total des réserves légales non distribuables	495 821	495 821

5.23 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de CHF)	ÉCHU							Total
	À vue	Dénon- çable	D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Actifs / instruments financiers								
Liquidités	1 838 057	-	-	-	-	-	-	1 838 057
Créances sur les banques	449 973	-	861 426	288 398	1 070 444	709 700	-	3 379 941
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	41 188	-	-	-	-	41 188
Créances sur la clientèle	-	572 011	6 164 561	893 355	94 045	130 533	-	7 854 505
Créances hypothécaires	-	900	168 445	31 305	175 249	218 542	-	594 441
Opérations de négoce	1 097	-	-	-	-	-	-	1 097
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	219 767	-	-	-	-	-	-	219 767
Immobilisations financières	186 571	-	732 194	257 176	414 190	169 620	-	1 759 751
Année de référence	2 695 465	572 911	7 967 814	1 470 234	1 753 928	1 228 395	-	15 688 747
Année précédente	1 886 207	560 266	9 240 931	1 927 133	1 817 002	1 163 841	-	16 595 380
Fonds étrangers / instruments financiers								
Engagements envers les banques	265 441	-	2 702 663	442 388	-	260 000	-	3 670 492
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	9 279 974	-	929 500	121 904	-	-	-	10 331 378
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	245 214	-	-	-	-	-	-	245 214
Année de référence	9 790 629	-	3 632 163	564 292	-	260 000	-	14 247 084
Année précédente	6 984 888	-	6 954 960	911 886	30 000	260 000	-	15 141 734

5.24 ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER (PRINCIPE DU DOMICILE)

Actifs (en milliers de CHF)	31.12.2020		31.12.2019	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Liquidités	1 716 193	121 864	1 119 117	69 291
Créances sur les banques	2 482 850	897 091	2 787 045	1 003 886
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	41 188	-	48 789
Créances sur la clientèle	2 613 902	5 240 603	2 730 086	6 246 828
Créances hypothécaires	98 050	496 391	97 269	466 585
Opérations de négoce	-	1 097	-	5 215
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	13 431	206 336	17 060	118 447
Immobilisations financières	584 133	1 175 618	573 697	1 312 065
Comptes de régularisation	91 705	6 937	79 524	13 854
Participations	30 203	-	29 731	4 336
Immobilisations corporelles	183 108	817	189 649	1 617
Valeurs immatérielles	6 618	11 035	2 009	18 122
Autres actifs	42 455	1 938	62 590	2 158
Total Actifs	7 862 648	8 200 915	7 687 777	9 311 193

Passifs (en milliers de CHF)	31.12.2020		31.12.2019	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Engagements envers les banques	126 906	3 543 586	99 587	5 686 360
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 668 316	8 663 062	1 797 814	7 397 117
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8 919	236 295	3 580	157 276
Comptes de régularisation	55 567	22 464	66 942	30 293
Autres passifs	3 931	1 122	7 585	80
Provisions	128 812	15 252	93 965	15 211
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	19 400	-
Capital social	1 025 946	-	1 025 946	-
Réserve légale issue du capital	388 910	-	388 910	-
Réserve légale issue du bénéfice	106 911	-	106 911	-
Bénéfice reporté	67 993	-	68 087	-
Résultat de la période	-30 406	10 577	24 508	9 398
Total Passifs	3 571 205	12 492 358	3 703 235	13 295 735

5.25 ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2020		31.12.2019	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Europe	10 683 605	66,5	10 832 967	63,7
dont : Suisse	7 862 648	48,9	7 687 777	45,2
France	1 080 196	6,7	978 345	5,8
Royaume-Uni	546 451	3,4	704 635	4,1
Afrique	49 537	0,3	49 823	0,3
Amérique du Nord	124 421	0,8	122 689	0,7
Amérique du Sud	61 683	0,4	103 701	0,6
Asie	4 038 714	25,2	4 725 157	27,8
dont : Singapour	1 691 482	10,5	1 900 911	11,2
Hong Kong	793 029	4,9	806 690	4,7
Japon	369 809	2,3	529 183	3,1
Caraiïbes	952 876	5,9	1 025 458	6,0
Océanie	152 727	1,0	139 175	0,8
Total des actifs	16 063 563	100,0	16 998 970	100,0

5.26 TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE DU RISQUE)

Expositions nettes à l'étranger

CLASSE DE NOTATION INTERNE	Notation SERV *	31.12.2020		31.12.2019	
		en milliers de CHF	Part en %	en milliers de CHF	Part en %
1 - Risque très faible	CP 1	5 270 290	60,4	5 308 920	52,7
2 - Risque faible	CP 2	270 672	3,1	277 970	2,8
3 - Risque moyen	CP 3 - CP 4	2 396 624	27,5	3 261 925	32,4
4 - Risque important	CP 5	167 359	1,9	599 701	6,0
5 - Risque élevé	CP 6 - CP 7	466 900	5,4	443 249	4,4
Sans notation	CP 0	149 521	1,7	179 244	1,8
Total		8 721 366	100,0	10 071 009	100,0

* Le système de notation utilisé est celui de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). Celui-ci correspond aux ratings de l'OCDE/catégories de pays de l'OCDE (CP), dont le classement des pays s'effectue dans les catégories CP 0 - CP 7. La CP 1 correspondant au risque le plus faible et la CP 7 au risque le plus élevé. La CP 0 identifiant les pays sans notation.

5.27 ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES

ACTIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Liquidités	1 715 287	642	141	8 278	113 595	114	1 838 057
Créances sur les banques	2 608 581	67 396	235 378	62 638	6 584	399 364	3 379 941
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	41 188	-	-	-	-	41 188
Créances sur la clientèle	789 174	1 202 749	4 489 202	102 159	275 632	995 589	7 854 505
Créances hypothécaires	125 804	247 385	17 052	128 234	35 773	40 193	594 441
Opérations de négoce	-	137	960	-	-	-	1 097
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	180 918	21 142	8 801	284	6 418	2 204	219 767
Immobilisations financières	388 663	356 854	116 023	306 717	70 551	520 943	1 759 751
Comptes de régularisation	62 153	5 622	11 356	14 393	3 920	1 198	98 642
Participations	30 203	-	-	-	-	-	30 203
Immobilisations corporelles	183 108	-	-	358	459	-	183 925
Valeurs immatérielles	6 618	-	-	11 035	-	-	17 653
Autres actifs	9 592	190	2 794	7 032	848	23 937	44 393
Total des actifs bilantaires	6 100 101	1 943 305	4 881 707	641 128	513 780	1 983 542	16 063 563
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	821 344	2 476 451	5 182 949	94 654	50 320	3 504 052	12 129 770
Total Actifs	6 921 445	4 419 756	10 064 656	735 782	564 100	5 487 594	28 193 333
PASSIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Engagements envers les banques	1 620 935	319 332	1 041 680	7 530	1 692	679 323	3 670 492
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	511 652	2 636 024	5 494 008	291 050	149 441	1 249 203	10 331 378
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	206 365	21 142	8 801	284	6 418	2 204	245 214
Comptes de régularisation	47 339	3 965	4 818	12 767	8 931	211	78 031
Autres passifs	3 756	141	1 096	51	-	9	5 053
Provisions	92 798	9 352	41 914	-	-	-	144 064
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	-	-	-	-	19 400
Capital social	1 025 946	-	-	-	-	-	1 025 946
Réserve légale issue du capital	388 910	-	-	-	-	-	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	106 911	-	-	-	-	-	106 911
Bénéfice reporté	67 993	-	-	-	-	-	67 993
Résultat de la période	-30 406	-	-	8 924	1 653	-	-19 829
Total des passifs bilantaires	4 061 599	2 989 956	6 592 317	320 606	168 135	1 930 950	16 063 563
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2 871 991	1 428 429	3 470 620	412 735	395 447	3 550 548	12 129 770
Total passifs	6 933 590	4 418 385	10 062 937	733 341	563 582	5 481 498	28 193 333
Position nette par devise	-12 145	1 371	1 719	2 441	518	6 096	-

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

5.28 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(en milliers de CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Engagements de couverture de crédit et similaires	2 174 873	2 754 631
Garanties de prestation de garantie et similaires	724 299	978 326
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	42 908	93 963
Total des engagements conditionnels	2 942 080	3 826 920

5.29 CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

(en milliers de CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Engagements résultant de paiements différés	1 081 515	1 514 519
Engagements résultant d'acceptations (pour les dettes découlant des acceptations en circulation)	-	-
Total des crédits par engagement	1 081 515	1 514 519

5.30 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	16 451	119 535
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	2 438 973	4 055 062
Crédits fiduciaires	424	2 513
Total des opérations fiduciaires	2 455 848	4 177 110

5.31 AVOIRS ADMINISTRÉS

Répartition des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	2 731	2 377
Autres avoirs administrés	36 580	38 157
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)	39 311	40 534

Présentation de l'évolution des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles) initiaux	40 534	39 152
Apports(+)/ retraits(-) nets d'argent frais	293	-1 102
Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	-1 510	2 484
Autres effets	-6	-
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles) finaux	39 311	40 534
Apports/retraits nets d'argent frais	293	-1 102
- métier Gestion de Fortune	379	-1 293
- métier Gestion de Fortune	-85	190

Les actifs sous mandat de gestion incluent les avoirs pour lesquels les clients ont confié un mandat de gestion discrétionnaire à la Banque.

Les autres actifs administrés en dépôt incluent les avoirs pour lesquels sont proposés des services à valeur ajoutée comme des conseils en investissement, des services spécifiques aux fonds ou de type dépositaire global (global custody). Ces avoirs incluent les fonds du groupe Crédit Agricole ou de tiers non gérés.

Les critères retenus pour délimiter les autres avoirs "more-than-custody-only" sont définis par le lien existant entre le client final et la Banque. En conséquence les avoirs détenus par la Banque dans le cadre de prestations de "global custodian" envers d'autres institutions financières ne sont pas indiqués dans les chiffres ci-dessus.

L'apport d'argent net résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. D'une part, les accroissements liés à l'acquisition de nouveaux clients et les apports effectués par des clients existants. D'autre part, en diminution, les retraits partiels ou complets des avoirs de clients existants. Les crédits octroyés ou remboursés sont intégrés respectivement dans les apports et les retraits nets d'argent frais. En revanche, les éléments liés au rendement de la fortune tels que les intérêts en sont exclus.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.32 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Répartition selon les secteurs d'activités (selon l'organisation de la Banque)

(en milliers de CHF)	Exercice 2020	Exercice 2019
Gestion de fortune	33 508	37 037
Marché de capitaux	22 630	34 701
ITB (International Trade & Transaction Banking)	893	995
Total du résultat des opérations de négoce	57 031	72 733

Résultat de négoce (selon les risques du sous-jacent)

(en milliers de CHF)	Exercice 2020	Exercice 2019
Instruments de taux	-	-
Devises	57 031	74 838
Matières premières/métaux précieux	0	-2 105
Total du résultat de négoce	57 031	72 733
- dont provenant de l'option de la juste valeur	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	-	-

5.33 PRODUIT DU REFINANCEMENT DES POSITIONS DE NÉGOCE AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS

Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

(en milliers de CHF)	Exercice 2020	Exercice 2019
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	11 324	32 437
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	-12 339	5 061

5.34 CHARGES DU PERSONNEL

(en milliers de CHF)	Exercice 2020	Exercice 2019
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	157 493	167 904
Prestations sociales	31 267	32 193
Autres charges de personnel	3 872	5 044
Total des charges du personnel	192 632	205 141

5.35 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	Exercice 2020	Exercice 2019
Coût des locaux	11 259	12 124
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	69 534	71 416
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	834	412
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	1 564	1 966
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	1 444	1 793
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	120	173
Autres charges d'exploitation	25 551	34 796
Total des autres charges d'exploitation	108 742	120 714

5.36 PERTES SIGNIFICATIVES, PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES, DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET CORRECTIONS DE VALEUR ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Pertes significatives

Durant l'exercice 2020 aucune perte significative n'a été enregistrée.

Produits extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de produits extraordinaires significatifs.

Charges extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de charges extraordinaires significatives.

Dissolutions significatives de réserves latentes

La Banque n'a pas dissous, durant l'exercice, de réserves latentes d'un montant significatif.

Réserves pour risques bancaires généraux

La position « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » est nulle durant l'exercice sous revue.

5.38 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	Exercice 2020		Exercice 2019	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Produit des intérêts et des escomptes	80 565	45 786	100 705	139 409
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	388	255	416	134
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	1 056	4 747	2 487	7 833
Charges d'intérêts	-13 526	-11 789	-87 827	-49 090
Résultat brut des opérations d'intérêts	68 483	38 999	15 781	98 286
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-31 595	606	662	-48
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	36 888	39 605	16 443	98 238
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	111 106	49 961	111 183	45 499
Produit des commissions sur les opérations de crédit	31 710	99	41 210	119
Produit des commissions sur les autres prestations de service	29 576	1 218	29 895	1 817
Charges de commissions	-9 120	-27 987	-9 851	-31 370
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	163 272	23 291	172 437	16 065
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	44 460	12 571	59 258	13 475
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	159	-	-119	-
Produit des participations	3 472	-	3 051	-
Résultat des immeubles	1 339	-	2 581	-
Autres produits ordinaires	6 453	4 938	8 616	4 383
Autres charges ordinaires	-2 553	-	-1 681	-128
Sous-total Autres résultats ordinaires	8 870	4 938	12 448	4 255
Charges de personnel	-139 928	-52 704	-146 456	-58 685
Autres charges d'exploitation	-84 529	-24 213	-94 897	-25 817
Sous-total Charges d'exploitation	-224 457	-76 917	-241 353	-84 502
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-7 596	-6 960	-7 397	-7 344
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-39 071	-471	-2 278	-547
Résultat opérationnel	-17 634	-3 943	9 558	39 640

5.39 IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX D'IMPOSITION

(en milliers de CHF)	Exercice 2020	Exercice 2019
Charges relatives aux impôts courants	9 449	15 300
Charges relatives aux impôts latents	-	-
Dissolution de la provision d'impôts relatives aux exercices comptables précédents	-11 260	-
Total des impôts	-1 811	15 300
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat avant impôts	-	20,9%

Il n'existe pas de report de pertes sur les impôts de nature à avoir un impact sur l'impôt sur le revenu.

6. PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire du 26 mars 2021 d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la manière suivante :

(en milliers de CHF)	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat de l'exercice	-19 829	33 906
Bénéfice reporté	67 993	68 087
Bénéfice au bilan	48 164	101 993
Répartition du bénéfice au bilan		
Attribution légale à la réserve générale issue du bénéfice	-	-
Dividende	10 000	34 000
Report à nouveau	38 164	67 993
	48 164	101 993

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CA Indosuez (Switzerland) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 53 à 84) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Josée Mercier

Genève, le 26 mars 2021

Le Rapport annuel est publié
en français et en anglais.
En cas de divergence entre
les deux versions, la version
originale française fait foi.

Conception :
Julien Lequepeys,
CA Indosuez(Switzerland)SA

Réalisation :
www.lamanufacture.net

